

LA BALME

ma ville

07. ACTUALITÉS

26. VIE ÉCONOMIQUE

30. VIE LOCALE

Sommaire

- 4 **Personnel communal**
- 7 **Actualités**
- 8 **Les grands travaux**
- 18 **Finances communales**
- 20 **Consultations citoyennes**
- 26 **Vie économique**
- 30 **Vie locale**
- 34 **Jeunesse et scolaire**
- 38 **Vie quotidienne et pratique**
- 44 **Vie politique**
- 47 **Communauté de communes Fier et Usse**
- 48 **Tribune libre**
- 50 **Informations diverses**



Édito



Chères Balméennes, chers Balméens,

Les élections Régionales et Départementales ont mis en lumière une réelle crise de la représentation politique. L'expression citoyenne se retrouve, à mon sens, plus dans l'abstention que dans les urnes. L'heure n'est pas au débat sur la légitimité des élus, que certains qualifient de mal-élus, ces discours ne font pas avancer nos territoires.

Aujourd'hui l'important pour nous, élus au service de notre population, est de nous reconnecter à notre territoire. C'est pourquoi nous souhaitons laisser à chacun de vous la possibilité de vous exprimer, non pas tous les six ans seulement, mais tout au long de notre mandat. Nous avons ainsi décidé de vous consulter régulièrement sur des sujets divers ; ce printemps sur les équipements communaux, l'enfance ou les besoins sociaux, maintenant sur l'identité de la commune et d'autres consultations à venir. Ces actions nous semblent indispensables pour dimensionner au mieux les actions de la collectivité, grâce à vos retours, fondés sur votre expérience du quotidien, votre ressenti d'usager des services communaux que nous avons à cœur de vous proposer.

Forts de vos remontées, nous avons lancé une étude pour réaménager le domaine du lac avec la volonté affirmée de pouvoir disposer d'équipements adaptés pour toutes les générations, de garder une identité de lieu de vie ancrée sur le loisir, la détente, la convivialité et la famille.

Nous poursuivons également nos actions à destination des plus jeunes ; la rénovation de l'école de Vincy est bientôt achevée et les enfants pourront évoluer au sein d'une école complètement repensée pour eux à la rentrée. Nous avons décidé d'installer un récupérateur d'eau de pluie et pérenniser ainsi leur projet de mini potager. Ce projet pédagogique va également voir le jour sur l'école d'Avully et, sous l'impulsion des idées du Conseil Municipal Jeune, nous engageons la réflexion d'y installer un poulailler, contre le gaspillage alimentaire. Nous avons également fait le choix d'augmenter la subvention aux Associations de Parents d'Élèves pour soutenir leurs actions et leur donner les moyens d'engager des projets résolument tournés vers l'enfant. Nous subventionnons les classes vertes afin de parfaire l'épanouissement, la curiosité, le développement et l'autonomie de l'enfant.

Parallèlement, les travaux du Cœur de Balme ont démarré, vous en découvrirez les orientations dans ce bulletin. Il était important de faire un point d'étape puisque la situation sanitaire ne nous a pas permis de faire une réunion publique pour vous exposer plus en détail ce projet déjà engagé depuis 2019 et auquel nous avons pu apporter des modifications ; notre volonté et notre priorité restant la végétalisation du Cœur de Balme et son ouverture au public, faire de cet espace un lieu de vie pour tous, que chacun s'approprie.

Je vous souhaite de profiter enfin d'excellentes et sereines vacances.

Séverine MUGNIER,
Maire de la Balme de Sillingy

JEU ! Quatre colombes ont été cachées à l'intérieur de ce bulletin (les colombes visibles dans le logo ne comptent pas). Pour tenter de remporter un petit cadeau, soyez parmi les premiers à nous retourner le numéro des pages et l'endroit où elles sont insérées à service.proximite@labalmedesillingy.fr. Un tirage au sort aura lieu entre les 10 premières bonnes réponses.

Directrice de la publication : Séverine MUGNIER ♦ Comité de rédaction : équipe municipale et service communication ♦ Crédits photos : Mairie de La Balme de Sillingy, Google Earth, William GOLAZ, Yan-Gaëtan OLIVO, Photo de couverture : Jimmy HELAN (gagnant du concours photo "Hello Spring") ♦ Direction artistique : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Impression : Kalistene.

Les agents municipaux



BIENVENUE À...

Josselin CORITON, Directeur général des services, recruté à l'Administration générale des services de la mairie depuis le 18 janvier.

Marine BONHOMME, chargée de communication, recrutée au service Proximité et Communication à la mairie depuis le 8 février 2021.

Séverine DAUDIN, responsable des Affaires sociales, recrutée à la Maison des services depuis le 22 février 2021.

Laurent PAPON, agent au sein du service Espaces extérieurs, recruté aux Services techniques de la mairie depuis le 1^{er} mars 2021.

Sabrina RABEAU, gestionnaire foncier, recrutée aux Services techniques de la mairie depuis le 20 avril 2021.

Ghislain BARBET, gestionnaire des salles communales, recruté au service des Bâtiments de la mairie depuis le 19 mai 2021.

BONNE CONTINUATION À...

Jimmy DELAVAY, gestionnaire des salles, départ à la fin de son contrat le 1^{er} janvier.

Rémi BOCCHINO, policier municipal, départ le 14 mars, suite à une mutation professionnelle.

Maryse ROCHET, ATSEM, départ en retraite le 1^{er} avril.

Jeannine CATALDO, animatrice, départ en retraite le 1^{er} mai.

Ainsi qu'à **Samia ALLOUACHE, Laure BOLLINGER, Bado GIANNI, Marie LOCATELLI**, qui ont quitté les services de la mairie de manière anticipée pour de nouveaux horizons.

ZOOM

Béatrice TROMPILLE, responsable du service Finances et Marchés publics, a intégré la mairie en décembre 2000. Après plus de 20 ans au service de la commune, elle s'est lancée un nouveau défi et a décidé de rejoindre le monde du privé depuis le 1^{er} juin.



Frédérique VILLERET, responsable du service Jeunesse et Scolaire, a intégré la mairie en 1998. Après plus de 23 ans au service de notre commune, elle décide de donner un tournant à sa carrière et rejoint les services de la mairie de Sillingy dès la rentrée de septembre 2021.



Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de bonheur dans leurs nouveaux projets !

LES POLICIERS MUNICIPAUX

Les effectifs de la Police pluricommunale s'étoffent avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, Guillaume et Anne-Sophie. Elles viennent en renfort des deux agents déjà en poste, Christian, responsable du service et Christophe, garde champêtre. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que de s'épanouir dans notre commune.



DEVENIR POLICIER MUNICIPAL

La Police municipale est la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la Gendarmerie et la Police nationale. Elle est placée sous l'autorité du maire et intervient au sein des communes ou des intercommunalités pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Pour devenir agent de police municipale, deux voies sont possibles :

- Via le concours externe : pour ce concours, deux conditions sont à remplir, être âgé de 18 ans minimum et avoir au moins un CAP.
- Via le concours interne : celui-ci est réservé aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), aux volontaires de la Gendarmerie (GAV, AGIV) et aux adjoints de sécurité de la Police nationale (ADS) ayant 2 ans d'ancienneté.

GUILLAUME TOUCHAIS

Guillaume TOUCHAIS a intégré la police pluricommunale début mai. Auparavant, il était officier de police judiciaire pour la gendarmerie, en Haute-Savoie, durant presque 18 ans. Aujourd'hui, Guillaume décide de prendre un nouveau tournant dans sa carrière et de rejoindre les services de La Balme.

ANNE-SOPHIE ETIENNE

Anne-Sophie ETIENNE a quant à elle intégré le service de la police pluricommunale à la fin du mois de juin. À 31 ans, Anne-Sophie a toujours travaillé dans le domaine de la sécurité publique. Elle a été gendarme adjointe volontaire à Paris pendant 5 ans avant de devenir policière municipale à Lyon pendant 6 ans. Cette année elle décide de rejoindre les services de La Balme pour faire évoluer sa carrière.

Retrouvez plus de renseignements sur le site : www.cidj.com



Infos et news



25 000 PERSONNES VACCINÉES AU CENTRE DE LA BALME !

Le 12 avril, la commune a ouvert un centre de vaccination contre la Covid-19 à la Halle des sports et de la culture, en collaboration avec la Préfecture de la Haute-Savoie, l'Agence régionale de Santé et le Centre Hospitalier Annecy-Genève.

D'une capacité de 80 vaccinations par jour, le centre est très vite passé à 500 doses quotidiennes. Au total ce sont près de 47 000 doses qui auront été injectées d'ici la fermeture du centre fin août.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies pour la réussite de ce projet : le personnel médical du territoire ; infirmiers et médecins qui se sont mobilisés pour assurer la vaccination, le personnel administratif et technique de la commune, les agents qui ont été recrutés pour vous accueillir au centre, ainsi que la CCFU qui a pris en charge les repas pour le personnel du centre.



LE PROGRAMME PETITE VILLE DE DEMAIN

La commune a été retenue comme « Petite Ville de demain ». Ce programme, lancé par l'État, vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants, et à leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le dossier de candidature de La Balme de Sillingy a ainsi été retenu et la convention d'adhésion signée au début de l'été. La commune dispose désormais de 18 mois pour élaborer son projet de territoire et bénéficier d'études largement financées par différents partenaires. Dans cette optique, une cheffe de projet a été recrutée, poste là aussi largement financé.

Le programme doit permettre à notre commune de définir et de mettre en œuvre un projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques avec les différents partenaires.

Cette opportunité va permettre à la collectivité de travailler sur des thèmes stratégiques tels que la revitalisation des commerces et le développement de services (commerce, loisirs, culture, enfance et jeunesse, stationnements, logements, etc.), la vie associative, la sortie de la crise sanitaire, la stratégie foncière, la sécurité, la mobilité, les aménagements urbains et de loisirs, la rénovation énergétique et la conduite écologique...

À l'issue des 18 mois de planification et coordination du projet, suivra la phase de mise en œuvre pour enfin finaliser le programme.

Extraits de photos du concours
"Hello Spring" de mai 2021
Merci à tous les participants

Zone d'actions



CŒUR DE BALME

MIEUX COMPRENDRE LE PROJET

Les travaux d'aménagement du centre-bourg représentent l'un des principaux enjeux pour construire La Balme de demain. En réponse aux mutations contemporaines, enjeux écologiques, réduction des espaces habités, développement des modes de transports doux, nécessités de rester connectés... la ville doit se réinventer. Afin de mener à bien l'aménagement du Cœur de Balme, la municipalité a fait appel à un cabinet d'architectes paysagers qui a conduit pendant plusieurs mois une étude visant à appréhender le projet de façon à en faire un espace de vie pour tous.

En effet, dans le projet initial, plusieurs points restaient à revoir : l'aspect environnemental, l'aménagement des parkings ou encore l'accessibilité aux commerces.

La conduite de cette phase d'étude préalable, indispensable pour produire un aménagement de qualité, a permis de réadapter le projet, en lien avec le promoteur SAFILAF, et de proposer le réaménagement d'un cœur de ville attractif, dynamique, commerçant et respectueux du cadre de vie et de la ruralité de notre commune, offrant un bel équilibre entre efficacité des usages et esthétique.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Afin d'accompagner la végétalisation et le bien-être de la population, plusieurs aménagements d'infrastructures ont été pensés pour compléter ce projet et dynamiser le centre.

Dans un premier temps, une des volontés principales de la commune est de ramener la desserte de la ligne 22 au centre-ville. Pour ce faire, deux arrêts de car vont être créés dans le centre. Cette action favorisera les modes de déplacements doux.

Dans un second temps, des aires de jeux vont être construites à proximité des deux places, afin de permettre aux familles de profiter sereinement et aux enfants de jouer, s'épanouir et apprendre.

Sur la place, côté ouest, des toilettes publiques seront aménagées.

Ce projet, qui se compose de 140 logements, permettra également la création de 2 000 m² de surfaces dédiées aux commerces et services publics qui renforceront l'attractivité de notre commune, tant sur le plan social que sur le plan économique.

INFOS

Avec le projet Cœur de Balme, trois maisons du centre-ville vont être détruites. Afin de permettre aux services de la Gendarmerie et aux pompiers de s'entraîner, la commune leur a laissé accès à ces bâtiments pour mener des exercices en conditions réelles.

Il était important pour la commune de permettre aux services qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de la population de profiter de ces structures avant leur démolition.

PHASAGE DES TRAVAUX

À l'issue de l'étude préalable, les travaux d'aménagement du centre-bourg ont débuté au mois de juin avec une phase de désaffectation du domaine public.

Cette étape, qui se matérialise par la mise en place du barriérage, est une procédure administrative obligatoire préalable au démarrage des travaux d'aménagement.

En effet, les biens des personnes publiques (État, collectivités territoriales, établissements publics) peuvent appartenir à leur domaine privé ou à leur domaine public. Les biens classés dans le domaine public sont inaliénables, c'est à dire qu'ils ne peuvent être vendus sans faire l'objet d'un déclassement, afin de sortir du domaine public.

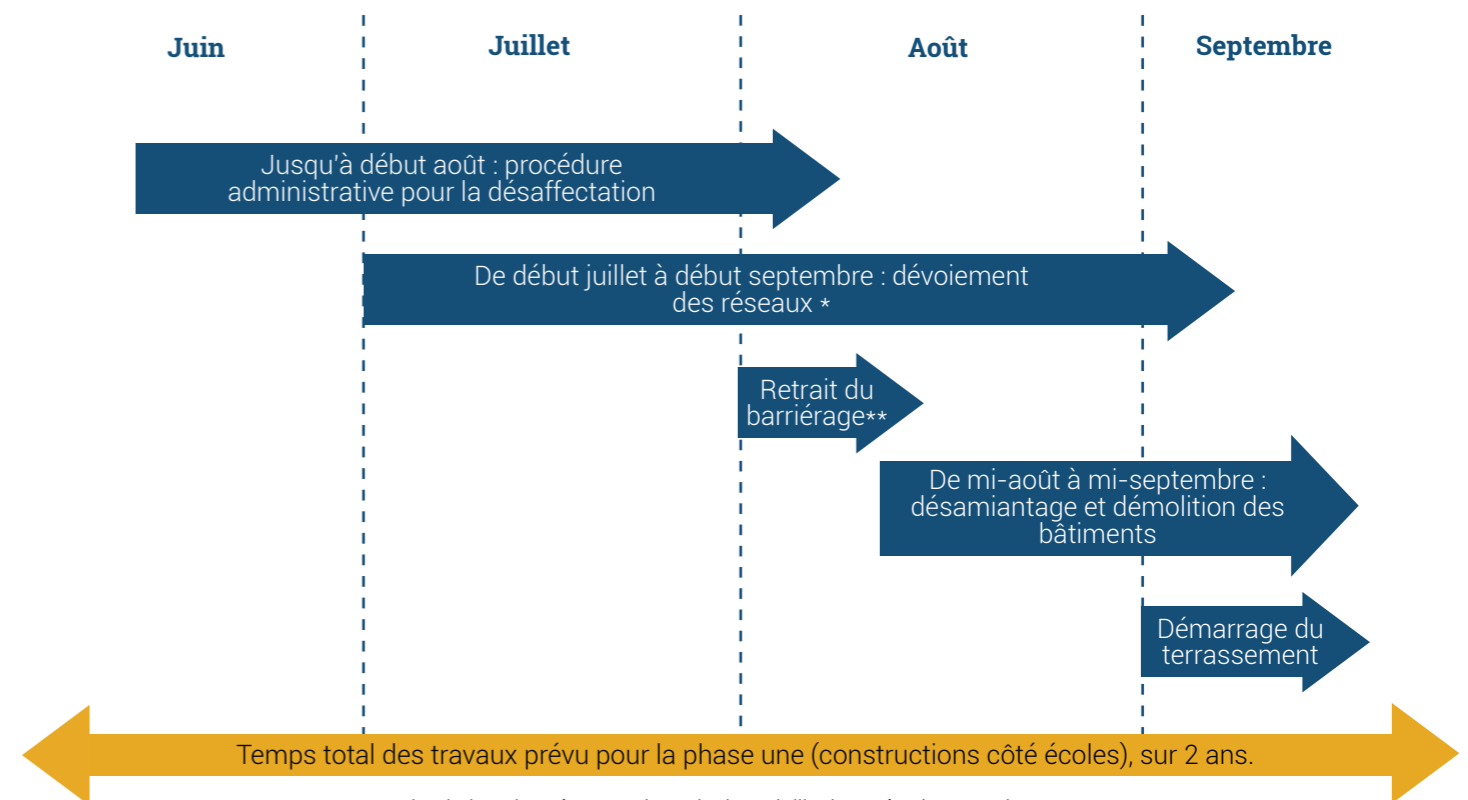
Afin que le barriérage soit le moins impactant possible, une concertation a été effectuée avec les commerçants du chef-lieu et du marché qui ont tous été informés en amont.

Une attention particulière a été portée afin de maintenir l'accessibilité aux commerces. Des cheminements piétons ont ainsi été aménagés.

Le parking de l'ancien bar du marais a été ouvert au public afin de permettre le stationnement des véhicules.

Les zones qui sont actuellement fermées correspondent aux espaces qui seront concernés par les futurs aménagements et/ou constructions. Les travaux effectifs de démolition des bâtiments devraient débuter dès cet été et seront suivis des premiers travaux de construction des futurs logements cet automne.

Les espaces qui ne feront pas l'objet de travaux immédiats seront réouverts.



* Circulation alternée route de Paris du 21 juillet jusqu'à mi-septembre 2021.

** Retrait du barriérage le long de la route de Paris (côté pair) et sur la place des Anciens Combattants.

ATTENTION

Les dates du projet Cœur de Balme sont susceptibles d'évoluer selon l'avancée des travaux ainsi que selon les conditions météorologiques et sanitaires.

Pour toute information, les services de la mairie se tiennent à votre disposition :

- 04 50 68 89 02
- mairie@labalmedesillingy.fr
- directement sur place aux horaires d'ouverture de la mairie.

VERS UNE VILLE PLUS VERTE

Dans le cadre du projet Cœur de Balme, la commune a un réel souhait de végétalisation et d'aménagement d'espaces de vie.

Suite aux différents échanges, il a été convenu avec le promoteur d'augmenter de 2 230 m² la partie d'espaces à aménager affectés à l'usage du public, qui seront rétrocédés à la commune (partie violette sur le plan ci-dessous). La municipalité a fait ce choix afin de disposer d'espaces en centre-ville qui pourront être aménagés en lieux de vie, en espaces pour les manifestations ou le marché, en aires de jeux...

Des cheminements piétons et vélos sont également prévus avec de nombreuses liaisons entre les différentes constructions de façon à permettre une circulation aisée entre les différents commerces et services qui seront aménagés en rez-de-chaussée. Le projet initial prévoyait la réalisation d'un porche fermé, sans ouverture et sans cheminement afin de relier deux bâtiments. Pour conserver le côté esthétique et pratique de l'aménagement, la municipalité a finalement opté pour la construction d'une arche avec cheminement. Cette dernière permettra au public de traverser et apportera également une large percée visuelle.

Ainsi, deux places vont être créées :

- La première, côté ouest (côté des écoles) sera réalisée au-dessus du parking souterrain. Elle comportera de nombreux espaces verts.
- La seconde, côté est (côté de l'Église) sera réalisée lors de la seconde tranche des travaux. Elle comprendra également de nombreuses végétalisations ainsi qu'un espace fraîcheur afin de profiter de la période estivale paisiblement.



QUELQUES VUES DU PROJET



ZOOM SUR LES AUTRES PROJETS

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE DE VINCY

La commune a décidé de réaliser une extension de l'école de Vincy, au niveau de la maternelle. Le nouveau bâtiment, livré à la fin de l'été, sera composé d'une nouvelle cuisine, d'un réfectoire plus spacieux, d'une salle de sieste et d'une salle plurivalente.

Cet été, c'est l'espace primaire qui sera en travaux jusqu'à la Toussaint. En effet, une classe supplémentaire sera créée à la place du préau actuel, un nouveau préau sera construit, les sanitaires seront rénovés et un espace bibliothèque sera installé à la place de la cantine actuelle.

En plus de rénover la partie intérieure de l'école, un parking et des places de stationnement supplémentaires le long de la route ont été aménagés.



LE GIRATOIRE DES GRANDES VIGNES

Les travaux du giratoire des Grandes Vignes, qui desservira la future enseigne de grande distribution de la commune, la nouvelle déchetterie intercommunale ainsi que le pôle administratif du crématorium, vont prochainement débuter. Début septembre, le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) procédera au dévoiement d'un tronçon du collecteur d'eaux usées. Un aménagement du carrefour du Parc d'Activité Économique (PAE) de Lompraz sera également réalisé.

Les travaux ont commencé par le côté chemin des Vignes depuis le 19 juillet et s'étendront jusqu'à la fin d'année 2021.

Le montant des travaux pour ce giratoire est estimé à 550 000 € TTC. Afin d'aider la commune à financer cet aménagement coûteux plusieurs subventions ont été attribuées :

- De la part du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes pour financer la création de deux nouveaux arrêts de car.
- De la part du Conseil départemental de la Haute-Savoie afin de financer le revêtement de chaussée.
- De la part de la Communauté de communes Fier et Usse intervenant dans le cadre de sa compétence "Actions de développement économique".

Concernant la future déchetterie intercommunale, celle-ci doit normalement ouvrir ses portes en 2024. La Communauté de Communes Fier et Usse travaille actuellement avec un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir le programme du projet. La déchetterie sera de type « à plat », c'est à dire sans quai, avec une entrée et une sortie distinctes, des zones de réemploi où vous pourrez mettre à disposition des objets pouvant resservir gratuitement, et une zone recyclerie avec l'association l'Art Recyclerie. Une voirie sera réalisée dans le prolongement de la voirie existante pour accéder au site et ainsi éviter une sortie en direct sur la route départementale.

À SAVOIR

En parallèle de ces travaux, le revêtement de la chaussée qui relie le futur giratoire du Parc d'Activité Économique des Grandes Vignes avec le giratoire du lac sera refait, celui-ci étant actuellement en mauvais état.



FUTUR SUPERMARCHÉ : DES TRAVAUX À L'ARRÊT ?

Un permis de construire a été délivré le 28 janvier 2020 pour la construction d'une surface commerciale de l'enseigne Leclerc. L'établissement, d'environ 900 m² de surface de vente, sera établi sur la commune, au niveau du futur giratoire des Grandes Vignes.

Les travaux ont démarré mais ont dû être interrompus du fait de plusieurs recours de la concurrence. Actuellement, l'enseigne est donc toujours dans l'attente des décisions de justice afin de pouvoir reprendre la construction.

De plus, afin de compléter les besoins de la population balméenne, un autre permis de construire a été délivré dans le but de créer une station essence. Aujourd'hui, la mise en place de cette structure dépend également des décisions de justice sur le permis de construire du magasin. L'emplacement de la station essence est prévu de l'autre côté de la RD 1508, au-dessus du grand mur, côté zone de Lompraz.

Aucune décision ne sera prise par les différents acteurs qui interviennent dans le projet avant la fin de l'année 2021. Cependant, l'entreprise Leclerc tient à confirmer l'intérêt et l'attachement fort à aller au bout de ce projet.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.



EXTENSION DU CIMETIÈRE

Le cimetière arrivant bientôt à sa capacité maximale, la commune travaille actuellement sur un projet d'extension. Ainsi un terrain a été sélectionné sur le lieu-dit « La Grave », à proximité du cimetière actuel (voir le plan numéro 2).

Ce printemps des sondages géotechniques ont été réalisés, confirmant que le terrain choisi peut accueillir cet aménagement.

Parallèlement, une étude concernant le PPRN (Plan de Protection des Risques Naturels) a été menée afin de définir les aménagements éventuels à mettre en place pour sécuriser l'accès au site.

Les travaux, qui devraient débuter cet automne, vont être scindés en deux grosses tranches.

Une première tranche (correspondant à la partie colorée sur le plan numéro 1) concernera la construction des murs d'enceinte, des clôtures, la réalisation du terrassement, la végétalisation ainsi qu'une première partie d'aménagement composée :

- De toilettes publiques.
- D'un jardin du souvenir.
- De 16 cavurnes.
- De 18 places en colombarium.
- De 36 caveaux.
- De 45 emplacements de concessions pleine-terre.

L'allée principale sera réalisée en enrobé afin de pouvoir accueillir aisément les personnes à mobilité réduite. Les autres allées seront, quant à elles, construites en stabilisé.

Enfin, un parking d'environ 22 places, dont une place pour les personnes à mobilité réduite, va être construit dans le but de faciliter l'accès à cette nouvelle partie du cimetière.

Le cimetière prévoit un espace réservé à une future extension (partie blanche sur le plan numéro 1).

Un cheminement sera aménagé entre le cimetière actuel et son extension afin de créer une liaison.

Le coût de ce projet est estimé à 1 250 000 € TTC pour la totalité des travaux (voies, stationnements et construction de la première partie).



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

FIN D'AMÉNAGEMENT POUR LA ROUTE DE LA CATIE

La dernière tranche visant à aménager la route de La Catie est quasiment terminée. L'intégralité de la route est maintenant longée par un espace partagé entre les piétons et les cyclistes.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de la commune de développer les modes de transports doux et à terme, de permettre un cheminement aisé des piétons et cyclistes sur l'ensemble des voies communales.

VILLAGE DE LA TORNIÈRE

Les travaux d'aménagement du village de la Tornièrre vont débuter cet été. L'arrêt de car va être déplacé afin d'être installé dans une ligne droite et offrir ainsi une meilleure visibilité et donc plus de sécurité. Des aménagements de voirie, visant à diminuer la vitesse, vont également être réalisés. Énergie et Services de Seyssel profitera de cette phase de travaux pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs.

D'autres travaux sont également programmés dans ce secteur afin d'aménager la route des Carasses et la route de la Bonasse.

DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

Avec le développement du Club Sportif et l'installation de l'Équipe Française de Football pour Amputés à La Balme, il devenait indispensable de construire de nouveaux vestiaires attenants au terrain de football synthétique.

Ce bâtiment sera conçu de façon à optimiser l'accueil des équipes et du public.

Il se composera d'un rez-de-chaussée avec des sanitaires pour les spectateurs, de locaux de stockage, de deux vestiaires pour les arbitres ainsi que de quatre vestiaires pour les joueurs qui permettront à plusieurs équipes de se préparer en cas de tournoi. À l'étage, des bureaux, des sanitaires ainsi qu'une salle polyvalente de 102 m² seront aménagés permettant ainsi aux clubs de football et autres utilisateurs de travailler et de se réunir dans de bonnes conditions à l'occasion des événements sportifs.





RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Des travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Mésigny et la Combe de Sillingy sont actuellement en cours et seront terminés à l'automne. Ces travaux, maîtrisés par la CCFU, vont permettre d'améliorer le maillage entre les diverses communes et donc ainsi le réseau d'eau.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

La commune a décidé de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur l'ensemble de la ville. Ces travaux consistent à réaliser des tranchées afin d'enterrer les différents réseaux électriques (d'énergie, de télécommunication, ou encore d'éclairage public). L'enfouissement permettra d'améliorer la qualité de service de la distribution d'énergie qui sera plus fiable et subira moins de perturbations grâce à une redimensionnement des réseaux. Les travaux, qui ont déjà débuté, devraient se terminer fin juillet.

ÉNERGIE ET SERVICES DE SEYSSSEL

Le service Énergie et Services de Seyssel, en charge de la gestion du réseau d'électricité de notre commune, renforce les systèmes électriques entre la Combe de Sillingy et les Morzies.

Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne et permettront d'avoir un meilleur transport d'énergie ainsi que la suppression des lignes aériennes afin de conserver un bel aspect paysager.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'installation d'horloges astronomiques, qui a pour objectif de permettre une meilleure gestion de la période d'éclairage et d'extinction des points lumineux de la ville a été validée. Les horloges ont été commandées auprès de l'entreprise Énergie et Services de Seyssel et seront installées au courant de l'été. Ce choix suit les recommandations du Grenelle 2 de l'environnement et diminuera de manière considérable la consommation énergétique ainsi que la pollution lumineuse de la commune.

DÉSEMBOUAGE DU LAC

Les eaux stagnantes du petit lac (à côté du restaurant) sont en train d'être nettoyées afin d'enlever les nombreuses algues présentes.

Par la suite, une réflexion sera menée dans le but de trouver des solutions permettant à ces eaux d'être évacuées dans le lac.



L'ÎLE DU LAC

L'île du lac a été rendue aux promeneurs ! Vous pouvez dès à présent profiter de cet espace pour vous reposer ou vous balader, seul, en famille ou entre amis. Cet espace pourra également être utilisé à l'occasion de diverses manifestations et par les associations de la commune, notamment par le club des Mini-Flots qui s'en sert comme point de mise à l'eau pour la navigation de ses modèles réduits.



PARKING DU CRÉMATORIUM

Une sortie a été aménagée sur le parking du crématorium afin d'en faciliter l'accès.

LE BON RÉFLEXE

Le parking relais de la commune sert principalement au stationnement pour le covoiturage.

Sachez qu'il est accessible à tous sans conditions gratuitement. Lors de vos balades, n'hésitez pas à y stationner plutôt que sur les accotements.

De plus, et pour la sécurité de tous, le parking est équipé de caméras de vidéoprotection et la traversée pour se rendre au lac est sécurisée avec un passage piéton.



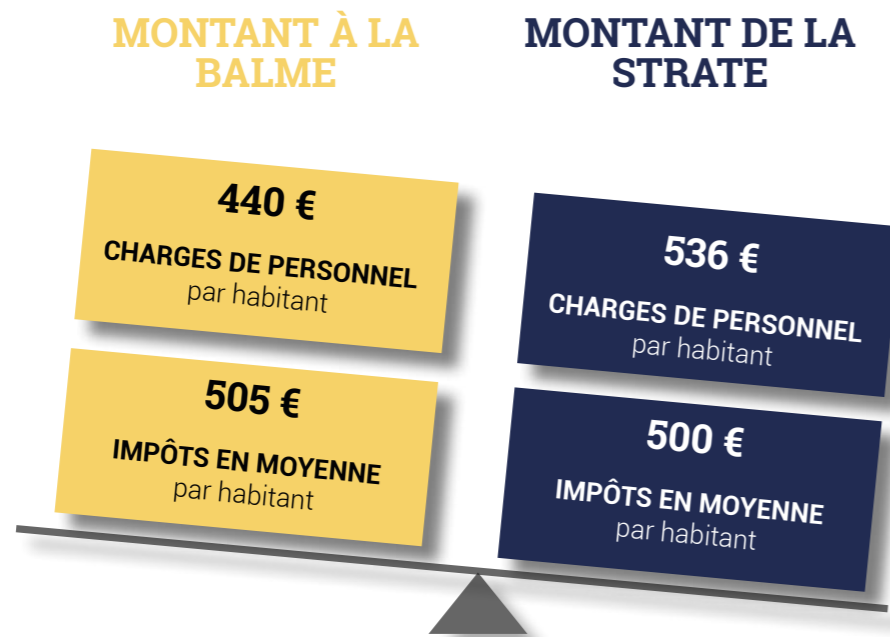
Budget de la commune



Lors de sa séance du 29 mars 2021, le conseil municipal a adopté le budget 2021 de la commune et a également approuvé son compte administratif pour l'exercice 2020. Ce document retrace l'activité des services de la ville l'année précédente.

En 2020, malgré un contexte particulier, la commune reste dans les ratios moyens de la strate des villes de 5 000 à 10 000 habitants (source www.impôts.gouv.fr, chiffres de 2019). En effet les charges de fonctionnement ont représenté un coût de 814 € par habitant à comparer aux 1 037 € de la strate démographique d'appartenance.

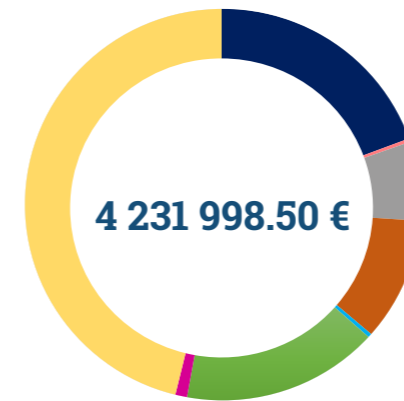
À noter que les charges de personnel constituent l'une des premières dépenses de la collectivité, quand les impôts locaux représentent l'une des principales ressources.



COMMENT ANALYSER CES CHIFFRES ?

Si ces postes de dépenses et de recettes sont souvent mis en avant pour faire ressortir la bonne ou la mauvaise gestion d'une collectivité, une telle démarche est insuffisante. Certes le coût de personnel constitue une charge et les impôts locaux représentent une pression sur le portefeuille des ménages. Cependant ces deux points constituent la contrepartie des services présents localement. Considérer l'encadrement scolaire, périscolaire et extrascolaire ou encore la Police pluricommunale et les autres services comme une charge seulement, c'est oublier le service auquel cela correspond.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel : 1 954 556,78 € - 46.19 %
- Subventions aux associations : 41 225.00 € - 0.97 %
- Services techniques : 688 549.03 € - 16.27 %
- Sécurité : 13 614.02 € - 0.32 %
- Dotations aux amortissements : 431 756.19 € - 10.20 %
- Éducation et jeunesse : 274 141.28 € - 6.48 %
- Covid 19 : 12 029.86 € - 0.28 %
- Administration générale : 816 126.34 € - 19.28 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Impôts, redevances foncières et taxes assimilées : 3 442 263,5 € - 59.36 %
- Autres produits de gestion courante : 250 607,55 € - 4.32 %
- Produits des services : 482 891.24 € - 8.33 %
- Dotations nationales et locales : 1 503 014.80 € - 25.92 %
- Autres recettes : 120 322.41 € - 2.07 %



Soit une différence de **1 567 101 €** entre les recettes et les dépenses qui permet de financer, en partie, les investissements structurants.

7 390 484.77 € DE PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2021



Vos avis comptent



L'IDENTITÉ DE LA BALME

Afin de répondre aux enjeux de demain la municipalité souhaite travailler sur l'identité de la commune :

- logo,
- couleurs,
- symboles,
- vision de la ville à long terme...

Pour ce faire, l'avis des Balméens compte beaucoup.

Si vous le souhaitez, vous pouvez collaborer en répondant aux questions, puis, en choisissant dans quelques mois votre logo préféré entre 2 ou 3 choix que nous vous soumettrons après avoir travaillé, à partir de vos réponses, sur l'identité globale de notre ville.

Dans la mesure du possible, et pour un meilleur traitement des réponses, nous vous remercions de privilégier une réponse en ligne. Toutefois, un questionnaire papier est joint à ce bulletin.

Nous vous remercions pour votre participation au développement et à l'embellissement de l'identité de notre commune.

Ce questionnaire est une piste de travail ; il est anonyme. Vous pouvez participer jusqu'au 30 septembre.

Les réponses seront ensuite transmises via le site internet de la commune après analyse de celles-ci.



Scannez-moi pour répondre directement en ligne !

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La Communauté de communes Fier et Ussets et l'ensemble de ses communes membres ont engagé l'étude de l'analyse des besoins sociaux du territoire (ABS). Cette démarche obligatoire vise à ajuster l'action sociale aux nouveaux besoins qui émergent sur le territoire. La première phase diagnostic qui a eu lieu début 2021 a permis d'identifier deux thèmes à fort enjeu : **la parentalité/petite enfance et les séniors**. Ces deux thématiques seront travaillées sur l'ensemble de la CCFU. De son côté, la commune de La Balme (en collaboration avec la commune de Sillingy) a fait le choix de développer deux thèmes supplémentaires qui lui paraissaient également importants : **la jeunesse et la précarité**.

Pour ce faire, les communes sont accompagnées par un cabinet conseil : le CADDEP. Ce cabinet a réalisé toute la première phase de diagnostic et a développé, en collaboration avec les communes, la 2^e phase de cette ABS, à savoir, comprendre et identifier les besoins et attentes de la population. Pour cela, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des habitants de la CCFU et des entretiens avec les différents services, partenaires, élus, associations du territoire, ont eu lieu. Nous tenons d'ailleurs à vous remercier d'avoir été aussi nombreux à répondre à cette enquête.

Sur l'ensemble de la CCFU, 443 questionnaires papiers ont été récupérés et 429 ont été complétés en ligne.

Les questionnaires sont en cours d'analyse par le cabinet CADDEP et les résultats pourront être connus à partir du mois de septembre.

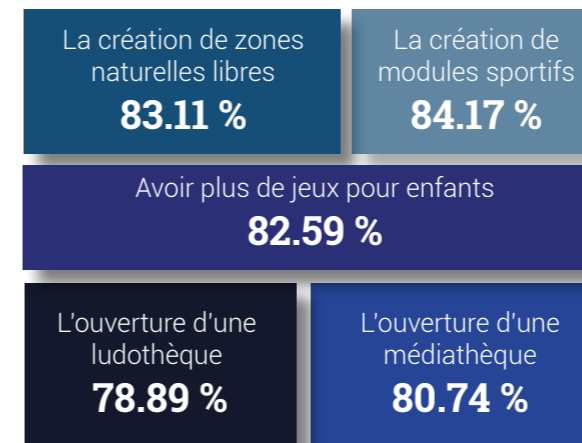
QUESTIONNAIRE SUR LES INFRASTRUCTURES

Durant le mois de mai, vous avez eu l'occasion de répondre à un questionnaire afin de donner votre ressenti sur les besoins en équipements de la commune et sur la qualité de l'existant. L'objectif de cette consultation est d'adapter les infrastructures communales à la réalité, aux besoins des habitants et de moderniser les équipements vieillissants.

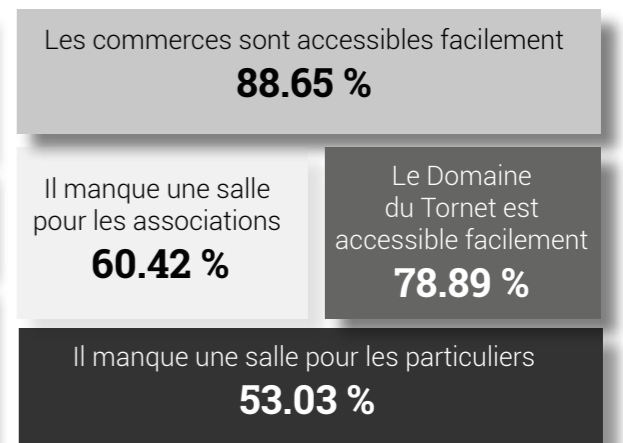
Au total, 380 réponses ont été collectées, en version papier ou en ligne.

VOS RÉPONSES

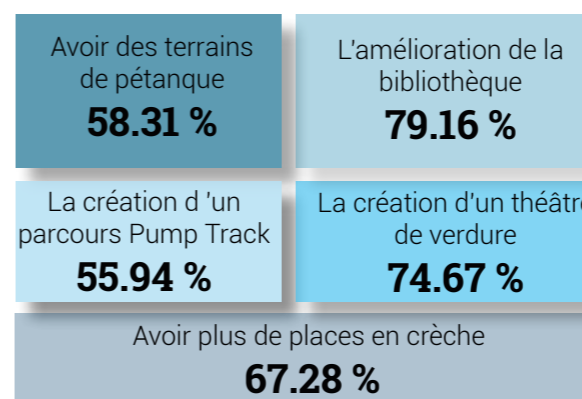
VOUS ÊTES LARGEMENT FAVORABLES À...



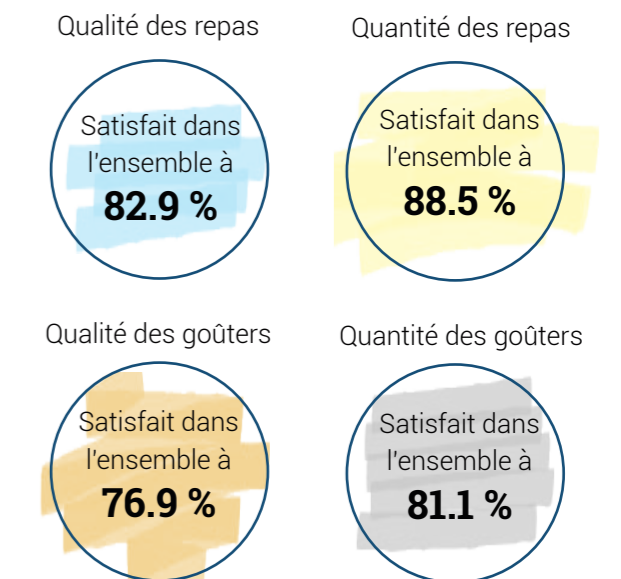
VOUS ÊTES D'ACCORD POUR DIRE QUE...



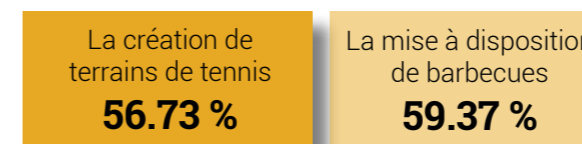
VOUS ÊTES AUSSI FAVORABLES À...



VOTRE AVIS SUR LES REPAS ET GOÛTERS SCOLAIRES



MAIS VOUS NE SOUHAITEZ PAS...



VOS SUGGESTIONS, NOUS POUVONS Y RÉPONDRE...

Vous avez été plusieurs à faire des remarques et des suggestions concernant le manque ou le besoin de certaines infrastructures et/ou services. Retrouvez ci-dessous les suggestions émises ainsi que les réponses correspondantes.

Créer une piscine, un espace de baignade ou des jeux d'eau

Vous avez été nombreux à porter cette demande. Le besoin d'un espace de nage, notamment pour les scolaires, a été identifié avec des difficultés à trouver des créneaux sur les infrastructures existantes sur les territoires voisins. Nous étudions actuellement la faisabilité de l'implantation d'un tel équipement avec un partenaire privé. Concernant le lac de La Balme, les études sur la qualité de l'eau n'ont malheureusement pas été concluantes et il n'est pas possible de rendre de nouveau la baignade autorisée sur site.

Favoriser l'installation d'une salle de sport, pour des activités douces, du fitness ou de la musculation, ou une MJC, une annexe sportive pour les 3 écoles de La Balme afin de favoriser le sport des enfants : parcours, aires pour badminton, javelot, course... qui pourrait être également un lieu de rencontres sportives entre les 3 écoles

La Halle des sports et de la culture et la salle Georges Daviet permettent déjà de réaliser une partie de ces activités. Dans le cadre du projet Petites Villes de Demain, nous analyserons les manques et les opportunités : rénovation d'une salle communale, changement d'affectation, plus large ouverture...

Une autre pharmacie, un cabinet de radiologie, ou d'autres praticiens de santé, un poissonnier, un primeur, un magasin bio, etc

Une étude sur les besoins de la commune va être lancée dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, afin de faire ressortir les forces et faiblesses du territoire, notamment sur ces aspects.

Disposer d'une salle réservée à la culture, ou utiliser la Halle des Sports et de la culture à cet effet

L'Espace 2000 accueille une partie culturelle, mais sans que celle-ci soit suffisante. Nous menons une réflexion de renforcement du domaine de la culture, des arts...



Un cinéma en plein air l'été et un kiosque avec des petits concerts comme cela se fait sur certaines communes voisines

Une première projection en plein air devait avoir lieu le 3 juillet et a été reportée à la fin août, avant de potentiellement répéter l'opération ultérieurement. Un théâtre de verdure pourrait être implanté au Tornet, selon les résultats de l'étude, qui permettrait d'accueillir de telles manifestations.

Installation d'une maison de retraite ou d'une maison de vie

La commune s'est inscrite comme partenaire d'un groupe privé qui souhaite implanter une résidence seniors de 80 logements au centre-bourg, accompagnée de services adaptés au degré d'autonomie des résidents et respectueux de leur intimité.

La route d'accès à La Halle des sports est en mauvais état

L'afflux du centre de vaccination est exceptionnel et temporaire. La commune va toutefois entamer les discussions avec les propriétaires privés concernés pour évoquer la possibilité d'acquisition de l'emprise nécessaire à l'agrandissement de la chaussée.



Faire une liaison de bus pour aller à Annecy plus facilement et se déplacer sur la commune, développer des taxis bus

La mobilité est un enjeu fort, identifié par les différentes collectivités. À ce titre, la CCFU s'est dotée de la compétence afin d'améliorer l'offre de service. La réflexion est en cours pour dresser un état des besoins et dimensionner les solutions d'acquisition de l'emprise nécessaire à l'agrandissement de la chaussée.

Rénovation des bâtiments, notamment l'école du Marais

Nous faisons actuellement le recensement des rénovations à envisager pour réaliser un programme d'action pluriannuel.

Permettre aux camping caristes balméens l'accès aux services (vidange) à l'aire du Tornet sans être obligés de s'acquitter du prix pour 24 heures

Cela nécessite une mise à jour du terminal de gestion des entrées et sorties. Le coût que cela représente n'est alors pas justifié par rapport au tarif appliqué actuellement pour une entrée.

Régler les problèmes de sortie de stationnement pour les commerces de Geneva

Le Geneva est situé sur la commune de Sillingy. Un plan de réaménagement a été prévu il y a deux ans, constituant une vraie avancée, tant esthétique que fonctionnelle. Le projet est toutefois momentanément suspendu en raison de discussions en cours.

Difficultés pour les personnes âgées pour aller aux points d'apport volontaire et une nécessité de plus de ramassage d'encombrants

Lorsque les conteneurs sont enlevés, la CCFU envoie un courrier aux riverains et propose à ceux pour qui cela poserait des difficultés de se manifester afin de trouver une solution, notamment en lien avec l'ADMR.

Sécuriser les accès aux hameaux, aux écoles, aux commerces et aux espaces de loisirs en favorisant la mobilité douce, ainsi qu'autour du lac, autour des écoles, route de la Bonasse, route des Carasses, à La Tornière, route d'Avully, etc.

Des travaux sont déjà en cours ou programmés, des études lancées et des pistes de réflexion initiées. Ce sujet fait également partie des préoccupations principales identifiées dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Plus de toilettes et de points d'eau en libre service

Ce point est actuellement pris en compte dans les divers projets d'aménagements communaux.

Limiter la construction de logements qui amèneront à terme une saturation des services municipaux et des écoles et défigureront notre paysage si paisible

Cela fait partie des enjeux majeurs identifiés par la collectivité et des orientations prises : sans pouvoir bloquer les projets en cours au centre-bourg (SAFILAF, Résidence Séniors), ceux-ci devront concentrer l'essentiel du développement urbain de la commune et prévoir l'implantation de nouveaux services.



Une piste cyclable en accès direct entre La Balme et Epagny, ainsi que vers Frangy

Ces aménagements sont partiellement existants et les parties manquantes sont en cours de programmation dans le cadre des travaux de la vélo route V62, du raccordement à la Via Rhôna et des travaux relatifs à la RD 1508.

Éclairage public à revoir : des zones trop éclairées, d'autres dans le noir

Il est prévu de réaliser une extinction de l'éclairage de nuit. L'éclairage est également concentré sur les voies et intersections, plus qu'au milieu des lotissements.

Bassin « abominable » au lac

Ce bassin est actuellement en cours de nettoyage, avant de trouver une solution durable dans le cadre de l'aménagement de loisirs au Tornet.

Faire des réunions de quartiers

La commune souhaite organiser des rencontres lorsque la situation sanitaire sera revenue à la normale, autour de grands thèmes.



Proposer des repas/goûter à thème(s)

Le prestataire de restauration scolaire propose plusieurs thèmes tout au long de l'année mais nous devons encore travailler sur l'animation autour de ces opérations dans le cadre périscolaire.

Donner un goûter le matin pour les maternelles

L'Éducation nationale précise qu'« aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants ».

Ouverture du parking Casino pour rejoindre l'Espace 2000 ainsi que la réfection des espaces publics avoisinants (verdure et bancs)

Il nous semble préférable que cet espace reste clos et à l'écart du trafic pour la sécurité de tous (caddies, familles...).

Couper le jet d'eau au lac pour faire des économies

Cela a été mis en place en 2020, la coupure a lieu de 22h à 10h.



Faire un questionnaire pour les 50 / 70 ans car les besoins et les façons de vivre ne sont pas les mêmes. Le questionnaire de la CCFU est nettement plus complet, faire un questionnaire pour les autres façons de vivre que les loisirs (façon de se déplacer après la sortie de la Balme)

L'objectif est de multiplier ce genre de consultation de la population en regroupant par thème. D'autres questionnaires suivront. La commune est également en lien avec la CCFU, partage les résultats et participe aux échanges.

Développer le bio et le local à la cantine

La loi Egalim prévoit à horizon 2022 que les produits soient à minima à 50 % de qualité et durables, dont 20 % bio. Le prestataire répond déjà à ces problématiques et vise également 50 % de produits locaux. Nous insistons toutefois auprès de lui pour accentuer ces préoccupations, au-delà des seuils impératifs.

Possibilité d'amener son propre goûter pour les enfants

Cela n'est pas possible pour diverses raisons : organisation complexe, règles d'hygiène (conservation des goûters fait le matin chez soi), santé publique (allergies notamment), etc.

Parcours interactif de découverte nature pour les enfants au lac du Domaine du Tornet (un peu comme celui de la réserve naturelle du bout du lac).

Favoriser les randonnées et le VTT par des balisages réguliers (éventuellement proposer des cartes en mairie avec les randonnées possibles), de nombreux sentiers de la carte de 2011 sont fermés et impraticables.

Plus de bancs, de racks à vélos, de poubelles et de tables de pique-nique à l'ombre et à l'écart du bruit, au Domaine du Tornet et au centre-ville.

Un goûter différent le vendredi en lien avec les Associations de Parents d'Élèves.

Disposer d'espaces sécurisés, où les habitants peuvent se retrouver afin d'échanger des moments ensemble.

Prévoir plus de parkings au centre-ville.

Tisser du lien entre les habitants.

Apport littéraire plus varié à la bibliothèque.

Avoir des composteurs collectifs.

Préserver l'esprit village.

Création d'une boîte à livres.

Le parc des jardins de Haute-Savoie est très sympathique, mais occupe une place stratégique qui pourrait être utilisée bien différemment à bien d'autres choses par les habitants de La Balme.

Créer un parc canin clos où les propriétaires peuvent se rassembler et lâcher leurs chiens.

Passer le centre en zone de rencontre (voiture tolérée, mode doux prioritaire).



NOS PROPOSITIONS

Cette consultation a permis de confirmer ou faire ressortir une partie des besoins de la population. Les équipements de loisirs seront pour partie intégrés au Domaine du Tornet (jeux pour enfants, terrains de pétanque, théâtre de verdure, espace libre, zone ombragée pour des moments en famille ou entre amis, etc). Sur la base de ces éléments, nous allons mandater un bureau chargé de réaliser un plan d'aménagement. Ce travail devra être fourni pour la fin d'année afin de disposer des premiers aménagements pour la saison 2022.

Parallèlement, nous allons poursuivre la réflexion autour des jeux pour enfants, sur différents secteurs de la commune. Nous retiendrons plusieurs modules et proposerons aux enfants des écoles de choisir ceux qui leur plairont le plus.

Nous allons également renforcer l'offre culturelle, y compris dans le cadre des équipements existants, en proposant diverses activités tout au long de l'année.

Enfin, nous explorons deux pistes pour la construction d'une crèche de 20 à 30 berceaux avec l'ambition de voir un permis de construire déposé dans les six prochains mois.



Un nouveau chez vos commerçants

UNE NOUVELLE BOULANGERIE

La boulangerie "Les CoPains", située rue Octave Puthod, a ouvert ses portes le mardi 23 février dernier.

Julien BÉAL et Mel BASSAHA vous proposent des produits bio et locaux, ainsi que des fruits et légumes de saison, mis à l'honneur dans des locaux modernes.

Contact: 07 87 27 26 56



UN CABINET NOTARIAL

Charlotte PESSEY et Doïna SARIKAK vous accueillent dans leurs locaux rue Octave Puthod depuis le 15 février.

Elles sont à votre disposition et à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner en matière de droit de l'immobilier, droit de la famille et droit de l'entreprise.

Contact: 04 56 19 03 90



LE RESTAURANT LA TAVOLA

Le restaurant du Domaine du Tornet, a ouvert ses portes début juin avec un nouveau gérant.

Mickaël DI VITTA vous propose midi et soir pâtes, pizzas, cuisine française et du monde, glacier l'après-midi et apéritif dînatoire en fin de journée. Retrouvez une carte variée et conviviale au bord du lac !

Contact: 04 50 63 95 24



LE MARCHÉ DOMINICAL : RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES BALMÉENS...

S'il y a un lieu où chacun a plaisir à se retrouver, à discuter et à partager un bon moment, c'est bien le marché du dimanche matin !

Malgré la crise sanitaire et les travaux du centre-ville, la municipalité a mis tout en œuvre pour maintenir le marché et garantir son déroulement dans de bonnes conditions. Chaque dimanche, retrouvez vos produits habituels : poulets cuits, viande d'éleveur, fruits et légumes, produits italiens, fromages, vins de Savoie, miel, café, pain...

Depuis l'année dernière, les associations balméennes qui le souhaitent sont également les bienvenues pour animer le marché et proposer à la vente des produits de leur choix. Plusieurs associations ont déjà profité de cette possibilité leur permettant également d'avoir une meilleure visibilité et de venir à la rencontre de futurs membres !

Le Conseil Municipal Jeune a quant à lui effectué deux collectes de vêtements destinés à des associations locales. Les jeunes ont ainsi pu rencontrer la population et parler de leurs actions.



LE BON RÉFLEXE

Vous êtes commerçant, artisan, de profession libérale et vous vous installez sur La Balme ? Contactez-nous afin que nous annonçons votre ouverture sur nos différents réseaux !

service.proximite@labalmedesillingy.fr



LA BELLE HISTOIRE DE LA RECYCLERIE

L'ART'RECYCLERIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Art'Recyclerie est une recyclerie créative qui a ouvert ses portes à La Balme de Sillingy en janvier 2021.

L'association se situe, pour le moment, au centre-bourg, dans des locaux communaux loués à un loyer très bas par la mairie. En effet, la commune souhaitait encourager ce beau projet et faciliter son installation au sein de la ville. Un nouveau partenariat sera également proposé à la recyclerie avec la future déchetterie intercommunale afin de lui permettre de se développer. À terme, la recyclerie déménagera à proximité de la future plateforme de tri, avec une entrée et une sortie indépendantes ainsi qu'un showroom. Ce déménagement permettra une organisation plus aisée pour l'association.

L'Art'Recyclerie utilise une alternative écocitoyenne répondant au principe de développement durable à but non lucratif. Elle collecte, transforme, revalorise et donne une seconde vie à divers supports tels que du mobilier, des objets, ou encore des matières. Le principe est donc de réutiliser des supports devenus inutiles à leur propriétaire.

Ce projet innovant s'inscrit dans une dynamique écologique et humaine. En effet, en plus de contribuer à la réduction des déchets en récupérant des supports destinés à la déchetterie, les acteurs de l'Art'Recyclerie sont des personnes en situation de handicap. L'objectif principal de l'association est de valoriser les compétences de chacun. Chaque acteur est volontaire pour participer à cette aventure, et intervient sur une étape du processus qu'il apprécie particulièrement : ponçage, peinture, couture...

L'Art'Recyclerie s'est vue attribuer une subvention européenne afin de voir le jour. Les valeurs de ce projet sont basées sur l'environnement mais également sur l'échange et les liens sociaux. C'est un véritable lieu de partage et d'échange. Souhaitons que cette dynamique se développe dans la durée pour et grâce à la population balméenne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Des partenariats ont été créés avec différents commerçants du bassin annécien. Ces partenaires fournissent les matières premières comme de la peinture, des sacs en toiles, des caisses de bouteilles de vin ou encore des bâches publicitaires. Une fois ces supports récupérés, l'association les utilise et les détourne en objets d'intérieur (poufs, décorations, meubles de rangement). Plus de 95 % des matières premières sont récupérées grâce aux partenaires.

Un partenariat avec la déchetterie d'Annecy-le-Vieux a également été mis en place. Des meubles jetés peuvent donc être récupérés par les bénévoles en fonction de leur potentiel afin d'être customisés et repropoés à la vente, ce qui permet à l'Art'Recyclerie de proposer ainsi une gamme de petit mobilier.

En même temps qu'elle intervient sur des valeurs environnementales, l'Art'Recyclerie souhaite apporter une réelle dimension créative à ses projets. Ce n'est donc pas seulement de la réparation ou du rafraîchissement d'objets, mais bien une véritable envie de rendre les objets uniques, créatifs et originaux. Pour ce faire, la structure a également obtenu un financement qui lui permet de faire intervenir l'association Esperluette deux fois par mois. Esperluette, se sont deux artistes qui permettent aux résidents d'évoluer et de proposer un réel côté artistique à leurs créations.

EST-CE QUE LES CRÉATIONS PEUVENT ÊTRE ACHETÉES ?

L'art'Recyclerie est une structure à but non lucratif, les meubles sont proposés à des tarifs basés sur une grille budgétaire. La grille est fixée selon le temps passé par les adhérents sur chaque customisation. Tous les meubles proposés à la vente sont présentés dans un petit showroom, dans les locaux de l'association : chaises, buffets, coussins, ou encore rangements, vendus à des prix attractifs et ouverts à tous.

Les résidents suivent par ailleurs l'intégralité du projet, de l'arrivée du meuble à la vente, en passant par l'encaissement. Ils sont intégrés au projet du début à la fin.

ET VOUS DANS TOUT ÇA ?

Si les valeurs et le projet vous plaisent, vous pouvez rejoindre l'équipe de l'Art Recyclerie un tant que bénévole. Vous pouvez également envoyer en photo les meubles dont vous souhaitez vous débarrasser afin de savoir si la structure est intéressée par ces derniers. Les meubles sont sélectionnés en fonction de la taille et de la manutention qu'ils nécessitent, ce sont principalement des meubles de maison comme du petit mobilier, ou des objets décoratifs.

PAROLES D'ADHÉRENTS

« Je suis motivée, je suis contente à la recyclerie. J'aime le ponçage à la machine. »

Françoise DEREMEZ,
Résidente au foyer de vie des roseaux

« De mon point de vue ce qui est vraiment intéressant, c'est de travailler avec des adultes dit « non travailleurs ». Ça permet de faire le pont, et vraiment je suis épaté du travail qu'ils fournissent.

Les résidents viennent avec un réel plaisir et de l'envie, ce n'est pas du tout une corvée pour eux.

Les gens voient le rendu final, c'est vraiment beau et du coup c'est très valorisant pour les résidents. Nous, de l'intérieur, on a pu voir toute l'évolution du projet et de le voir prendre vie c'est super, ça va vraiment au-delà de mes espérances.

Ce projet est vraiment un bon accès au côté citoyen, chaque résident est intégré dans la communauté. »

Rémy CHARVIN,
Éducateur spécialisé au foyer de vie des roseaux



CONTACTS

Si vous souhaitez participer à cette aventure, ou que vous désirez aider l'association n'hésitez pas à les contacter !

- 06 71 90 18 62
- 40 route de Paris
74 330 La Balme de Sillingy
- www.epanou.org
- recyclerie@aapei-epanou.org



Des actions pour tous

GARDER LE LIEN AVEC NOS AÎNÉS !

Si les conditions sanitaires n'ont pas permis les regroupements, comme le traditionnel repas des aînés, qui se déroule habituellement en novembre, le CCAS s'est attaché à maintenir le lien avec l'ensemble des aînés de la commune.

Les personnes âgées et isolées ont été identifiées et régulièrement contactées par des membres du CCAS pendant les différentes phases de confinement. À l'ouverture du centre de vaccination contre la Covid-19, un courrier a été adressé à tous les Balméens âgés de 70 ans et plus afin de les informer de l'ouverture de ce centre et des modalités de prises de rendez-vous. Un accompagnement spécifique a également été mis en place pour aider les personnes qui n'avaient pas la possibilité de prendre rendez-vous ou de se déplacer seules.

Grâce à la levée des restrictions sanitaires, les élus et le CCAS ont prévu de rencontrer les aînés dès cet été. Ainsi, une matinée conviviale sera proposée aux membres du Club des Aînés fin août au Point I. Cette rencontre sera suivie d'autres dates. Nous espérons également pouvoir retrouver tous les aînés de la commune cet automne pour partager un moment convivial.

ILS DEVIENNENT GRANDS...

Afin de fêter leur entrée à l'école élémentaire, la mairie a décidé d'offrir un livre de lecture à chaque enfant de grande section.

Les livres, dédiés par les maîtresses et les ATSEM, ont été remis aux enfants des trois écoles maternelles avant les vacances estivales, en présence de Madame le Maire.

La municipalité souhaite à chacun et chacune d'entre vous de passer de bonnes vacances d'été !

LES ASSOCIATIONS DE RETOUR DANS LES SALLES

Après un début d'année difficile, les associations ont enfin pu reprendre les activités, dans un premier temps en extérieur au mois de mai, puis dans les salles communales au mois de juin. Nous le savons, l'année écoulée et les derniers mois ont été éprouvants pour les dirigeants associatifs qui ont tout mis en œuvre pour conserver le lien avec leurs adhérents. Nous ne pouvons que les féliciter de leur investissement quotidien.

Pour la seconde année consécutive, la commune édite un annuaire des associations dans lequel vous retrouverez les coordonnées des associations balméennes.

Le forum des associations, organisé par la Communauté de communes Fier et Usses, conjointement avec l'ensemble des communes membres, aura lieu cette année le samedi 4 septembre au gymnase de Sillingy. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée qui permettra à chacun de choisir ses activités.

Personne ne parle mieux des associations que les associations elles-mêmes, alors nous leur laissons la parole...



PAROLES D'ASSOCIATIONS

BALME PÊCHE LOISIRS

« C'était compliqué avec le Covid on n'a rien pu faire l'année dernière, ça faisait une bonne année ou deux qu'on n'avait pas pu faire pêcher les enfants. Et là ça a bien repris, ils pêchent, ils sont contents. On prend pas plus de 12 enfants pour pouvoir mieux les encadrer, 12 c'est déjà pas mal ! »

Jean-Marie SANIEZ
Président de l'association

« J'avais déjà pêché quelques fois avec mon père. Franchement c'est cool, j'aime bien venir ici, c'est détente. Je m'entends bien avec tout le monde, c'est des potes. Ce que j'aime dans la pêche c'est que c'est le matin, on a le temps de se lever, on est là avec nos potes tranquilles, on a le plaisir de pêcher. C'est déjà ma troisième séance. »

Gabin
11 ans
Adhérent au club depuis cette année

SUBVENTIONS

La commune, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions aussi bien sur le plan financier que logistique et technique. Pour ce faire, le conseil municipal a adopté un règlement d'attribution des subventions permettant de répartir équitablement les montants entre les associations en fonction de différents critères tels que le nombre d'adhérents mineurs, le niveau de compétition, la participation à la vie locale, ou encore l'emploi d'éducateurs. La réévaluation des critères a permis d'augmenter le montant global alloué aux associations qui s'élève cette année à 37 990€. Ces subventions de fonctionnement pourront être complétées, en cours d'année, par des subventions exceptionnelles en fonction des projets engagés.

Chaque Association de Parents d'Élèves se voit cette année attribuer une subvention de 100 € par classe présente dans l'établissement qui leur permettra d'accompagner au mieux les projets proposés par les enseignants.

ASSOCIATION COUP DE COEUR

Conformément au règlement d'attribution des subventions, la commune a la possibilité de choisir une association « coup de cœur » en fonction de ses missions d'intérêt social. L'association retenue cette année est « À chacun son Everest » qui accompagne des enfants atteints de cancer ou de leucémie, et des femmes en rémission d'un cancer du sein, pour les aider à affronter la phase délicate de l'après-cancer et qu'ils puissent retrouver confiance et joie de vivre.



PAROLES D'ASSOCIATIONS

LES MINI-FLOTS

« On a repris dès qu'on a pu, début juin. Il y a eu pas mal de coupures dans l'année, on attendait de savoir comment, avec quelles règles sanitaires on pourrait revenir, mais on a une salle et des postes adéquats. C'est compliqué dans le sens où les bateaux n'avancent pas trop, et l'objectif c'était de les faire naviguer à la fête du club, c'est à dire le 27 juin.

Les parents et les enfants avaient vraiment besoin de reprendre, les enfants avaient vraiment hâte de reprendre. Utiliser le matériel, bricoler, se détendre, pour eux c'est important malgré tout, et surtout ils ne sont pas devant un écran ! »

Pascal LEBEDEFF
Président de l'association

« J'aime bien venir ici, on fait les choses nous-même, on décide de comment terminer son bateau, on le fait à notre goût, différent de celui des autres. Et puis les horaires sont libres, c'est pratique ! On vient comme on veut.

Pendant le Covid ça été compliqué, ça a tout retardé on a arrêté plusieurs mois et du coup mon bateau a pris du retard... »

Timéo
15 ans
Adhérent au club depuis 3 ans



PAROLES D'ASSOCIATIONS

DANSE TWIRL ACADEMIA 74

« Pendant le confinement, on a fait un peu comme tout le monde, on a essayé de garder le lien. On a fait des visio mais c'était compliqué. Ça marche qu'avec les sections autonomes. Par exemple avec la section « mini twirl » sans l'aide des parents c'est impossible, mais on a tenté quand même. Et puis niveau qualité c'est délicat, c'était vraiment plus pour garder un lien que pour le côté sportif.

Du coup dès qu'on a pu, on a repris des cours en physique à l'agorespace, mais ça reste un travail extérieur donc compliqué aussi. Et là on a enfin pu réintégrer les salles !

La plus grosse difficulté c'est que ces deux années ont été blanches donc pas de compétitions ou de manifestations. Du coup on a perdu quelque adhérents, l'effectif a baissé, surtout chez les 12-14 ans. C'est délicat, c'était les difficultés de l'entraînement sans goûter aux prestations publiques... »

Luisa FONTANEL BARBIER
Présidente de l'association

« J'aime bien être ici, c'est juste qu'il fait un peu chaud. J'ai suivi les cours en visio, mais c'était compliqué, papa et maman avaient mis des tapis au sol à cause du bruit

C'est quand même mieux d'être ici, on peut mieux travailler les lancers. »

Annaelle
9 ans
Adhérente au club



INFOS

Retrouvez avec ce bulletin l'annuaire 2021-2022 qui recense les associations sportives, de loisirs, d'art et culture, d'enfance et jeunesse, d'amicales, de vie locale et d'action sociale de la commune ainsi que l'ensemble de leurs coordonnées.

Cet annuaire est également disponible en ligne sur le site internet de la mairie : www.labalmedesillingy.fr ou à l'accueil de la mairie et de l'Espace 2000.



HOMMAGE

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'Angelo ALTOÉ, président du comité de jumelage de Colle Umberto, ville italienne avec laquelle la commune est jumelée depuis maintenant 37 ans. Angelo a activement œuvré pour la mise en place du jumelage et le rapprochement de nos communes. Nous gardons le souvenir d'un homme souriant, jovial et plein d'humour.

Toutes les pensées des membres du Conseil Municipal et du Comité de Jumelage se tournent vers son épouse, sa famille et ses amis.





Les dernières informations !

LE ZOOM JEUNES DE DEMAIN

Le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) est une démarche qui permet aux différents acteurs qui sont en relation avec les enfants et les jeunes de déterminer une politique éducative basée sur l'intérêt et le bien-être de l'enfant et du jeune. Pour 2022, la collectivité souhaite reconduire ce contrat avec le SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport).

Dans ce cadre, la commune a recensé l'ensemble des actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse, retrouvez-les ci-dessous.

SCOLAIRE

- Un budget alloué pour chaque enfant.
- Prise en charge du transport et des entrées à la piscine.
- Mise en place de l'école numérique.
- Présence de la responsable du service en conseil d'école.
- Prise en charge du transport pour les déplacements dans les salles communales.
- Prêts des salles communales pour le sport.
- Accueil à la bibliothèque.
- Spectacle réservé aux scolaires pendant le Festival des Arts Scéniques.
- Une ATSEM présente dans chaque classe de maternelle.

PÉRISCOLAIRE

- Un accueil périscolaire dans les trois groupes scolaires pendant les trois temps (garderie du matin, du soir et pause méridienne).
- Encadrement par des animateurs diplômés.
- Un lien étroit avec les directeurs d'écoles.

LES 11 - 15 ANS

- Des activités pendant les vacances : stages, activités diverses...
- Des mini séjours.
- Des permanences au collège.
- Aide à la scolarité.
- Chantiers éducatifs.

EXTRASCOLAIRE

- Un accueil de loisirs vacances et mercredis (entente avec Sillingy).
- Des mini séjours.
- Des semaines sportives en lien avec les associations locales.
- Même encadrement que le périscolaire avec un animateur repère pour les enfants.
- Tarifs en fonction du quotient familial.
- Accompagnement du Conseil Municipal Jeune.

INFRASTRUCTURES

- Halle des sports et de la culture.
- Salle G.DAVIET.
- Plusieurs aires multi-sports.
- Salles périscolaires.
- Espace 2000.

ASSOCIATIONS

- Versement de subventions.
- Prêt de salles communales.

AUTRES

- Permanences de la Mission Locale Jeunes.
- Début de travail sur la parentalité.

LE PLAN NUMÉRIQUE

Un plan de relance numérique a été présenté par l'État suite à la crise sanitaire qui a entraîné une forte mobilisation des outils numériques.

Il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative. Dans ce cadre, un appel à projets a été fait auprès des différentes collectivités.

La commune a déposé un dossier pour les trois écoles élémentaires, en collaboration avec les directeurs. Par la suite, un diagnostic a été réalisé pour les deux volets (équipements et services) afin de répondre aux besoins des enseignants. Après analyse, le projet de la commune a été retenu. Le plan numérique va donc être mis en place et permettra à chaque enseignant de pouvoir travailler avec du matériel de qualité et de nouveaux logiciels.

Pour mettre en place ce projet, d'un montant total de 70 969 € TTC, la commune se voit attribuer une subvention de 37 552 € TTC de la part de l'État.

L'installation du nouveau matériel dans les écoles sera effective pour la rentrée de septembre 2021.

EN DÉTAILS...

Le plan numérique c'est :

- Un tableau numérique par classe élémentaire.
- Un vidéoprojecteur par classe élémentaire.
- Un visualisateur par classe élémentaire.
- Une classe mobile supplémentaire constituée de 15 ordinateurs portables à l'école du Marais.
- Des abonnements à différents logiciels ainsi qu'à un ENT (Environnement Numérique de Travail).



LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

NEW!

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour vos factures de cantine-garderie, vous pouvez désormais opter pour le prélèvement automatique. Le 5 de chaque mois, vous êtes prélevé automatiquement sur votre compte bancaire du montant figurant sur la facture que vous aurez préalablement reçue.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Adhérer au prélèvement automatique c'est simple, rapide, et accessible à tous : adieu chèques, oublis, retards... autant d'angoisses qui ne risquent plus de vous occasionner de lettre de rappel. Dans un premier temps, il vous faudra compléter un formulaire. Une fois votre formulaire rempli, il vous suffit de renvoyer à l'adresse service.scolaire@labalmedesillingy.fr votre R.I.B. Une fois celui-ci enregistré sur votre compte famille nous vous envoyons un mandat de prélèvement à nous retourner ensuite daté et signé. Le prélèvement commencera automatiquement à réception du mandat.

Attention, en cas de deux rejets de prélèvement non régularisés en fin de mois, dans la même année scolaire, vous ne pourrez plus être bénéficiaire du prélèvement automatique.

ET EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION ?

Si vous le souhaitez, et ce sans raisons particulières, il est possible de revenir au système traditionnel sur simple demande. Sans retour de votre part, l'autorisation de prélèvement automatique pour les factures mensuelles de cantine-garderie est reconduite automatiquement tous les ans. Afin que le prélèvement automatique s'effectue dans de bonnes conditions, pensez à bien informer le service scolaire de toute modification.

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeune est constitué d'enfants de CM1, CM2 et de collégiens qui souhaitent continuer à s'investir au sein de la commune. Afin de valoriser leur engagement, les élus adultes, qui accompagnent les jeunes pour tous leurs projets, leur ont proposé de s'organiser avec une équipe d'adjoints et d'élire un maire au cours de leur première assemblée plénière qui s'est déroulée en septembre.

Pour l'année 2020/2021, le Conseil Municipal Jeune était constitué d'un Maire, Sara BARBIEUX, de 4 adjoints et de 29 conseillers municipaux jeunes. Le Conseil Municipal Jeune se réunit régulièrement lors d'assemblées plénières afin de faire le point sur les différentes missions et projets qu'ils ont fixés lors des élections. Leur programme est organisé en lien avec les élus adultes et l'équipe d'animation pour aider les enfants à concrétiser leurs projets et comprendre quelles en étaient les limites et possibilités, tant financières qu'humaines et organisationnelles.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Un concours de dessins pour sensibiliser la population sur le tri des déchets, l'environnement et le respect de notre planète à l'échelle de notre commune.
- L'organisation du nettoyage de la nature sous forme de chasse au trésor.
- La création de slogans pour sensibiliser la population à la protection de notre planète. Ces slogans sont utilisés sur Facebook pour illustrer la couverture de la page de la mairie depuis maintenant quelques mois.
- L'organisation de deux collectes : une première collecte d'affaires scolaires et de jeux au profit de deux associations balméennes (Habits pour Tous et Les rêves de Clémence). Une deuxième en partenariat avec l'Ordre de Malte afin de récolter des affaires chaudes (bonnets, écharpes, couvertures) au profit des personnes les plus démunies.
- La création de vidéos de recettes de cuisine afin d'inciter les familles à cuisiner ensemble. Les vidéos ont été mises en ligne sur le site internet de la commune.



LES FUTURS PROJETS

- L'organisation d'une journée autour du sport le week-end du 28 août 2021.
- La projection d'un film en plein air le vendredi 27 août 2021.
- L'élaboration d'un livret sur le tri des déchets et les bons gestes pour protéger notre planète.
- L'installation d'un poulailler à proximité des restaurants scolaires afin de diminuer le gaspillage alimentaire.
- La réflexion sur la sécurité aux abords de l'école d'Avully ainsi que sur l'installation d'un terrain de bi-cross dans la commune.
- La réflexion sur la mise en place d'une médiathèque.



Gagnants du concours dessins
En haut : gagnant adulte, M. Mattias VITTOZ
En bas : gagnant enfant, Mlle. Naomie BONZI





Toutes les infos pratiques pour l'été

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

QUI DIT ÉTÉ, DIT ÉGALEMENT VACANCES !

En période estivale, les services de police et de gendarmerie constatent des recrudescences de cambriolages. Afin de protéger l'ensemble de nos habitants nous souhaitons rappeler quelques précautions simples qui peuvent être appliquées afin de limiter les risques de cambriolage :

- Protégez et renforcez les points d'accès de votre domicile.
- Évitez de montrer tout signe d'absence.
- Placez en lieu sûr vos objets de valeur.
- Ne laissez pas d'inconnus entrer chez vous.
- Demandez à un membre de votre famille ou à une personne de confiance (voisins, amis...) de porter une vigilance particulière en cas d'absence.
- Fermez à clé les portes des véhicules et des habitations - même lorsque vous êtes à l'intérieur, notamment pour celles qui ont des surfaces importantes.
- Équipez-vous d'une alarme.
- Signalez immédiatement aux forces de l'ordre (via le 17) tout individu suspect vu dans votre voisinage, notamment qui demanderait des renseignements. Relevez tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (description physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...) et de les interpellier rapidement.



PENSEZ-Y !

Afin que vous puissiez partir en vacances sereinement et en toute sécurité la commune vous propose l'opération « Tranquillité Vacances ».

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez en informer la Police pluricommunale ou la Gendarmerie. Des patrouilles seront alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez immédiatement prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Pour vous inscrire à ce service, il convient de remplir un formulaire en ligne ou disponible auprès de la Police pluricommunale ou de la Gendarmerie et de le leur remettre au moins 2 jours avant votre départ.

De plus, la commune de La Balme de Sillingy a mis en place le dispositif de participation citoyenne, en lien avec la Gendarmerie. Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Pour ce faire, des bénévoles deviennent référents de leurs quartiers et sont ainsi le relais entre la Gendarmerie et les citoyens de leur secteur.

Si vous souhaitez devenir référent de quartier, contactez le Service Proximité de la mairie au 04 50 68 78 70 ou par mail à l'adresse service.proximite@labalmedesillingy.fr.

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur, la délinquance ne cesse de croître, les petites et moyennes agglomérations n'étant pas épargnées.

Suite à ce constat, et pour protéger sa population, la commune a fait le choix d'investir dans un système de vidéo protection. Ces caméras sont disposées de manière stratégique afin de filmer des lieux précis sur l'ensemble du territoire.

Les images récoltées sont utilisables en temps réel ou plusieurs heures après leur enregistrement, ceci afin, notamment :

- D'assurer la protection des bâtiments et installations publics.
- D'assurer la régulation du trafic routier.
- De prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Nous souhaitons vous informer que ce projet s'inscrit dans un cadre législatif garant du respect des libertés individuelles :

- Respect de la vie privée : les images sont masquées au niveau des espaces privés. Pas d'opérateur en direct derrière les caméras.
- Durée de conservation des images limitée : les enregistrements sont détruits dans un délai de 12 jours.
- Information claire et permanente du public.
- Visualisation des images, dans un centre sécurisé : personnes habilitées par la Préfecture, sous le contrôle de la commission départementale compétente.

EN CHIFFRES...

La vidéoprotection c'est :

- Une 20^{aine} de caméras.
- Une 60^{aine} de points de vues.
- De nombreux secteurs sur la commune.

LE BON RÉFLEXE

Si vous constatez ou que vous subissez des dégradations, et/ou des violences n'hésitez pas à contacter les services de la Police pluricommunale.

Contacts :

- 04 50 68 89 22
- police.municipale@labalmedesillingy.fr

LES BEAUX JOURS SONT REVENUS, ET AVEC EUX, LES ACTIVITÉS D'EXTÉRIEUR !

Pour votre bien-être personnel ainsi que celui de l'ensemble de la population, mais également pour la sécurité de tous, nous souhaitons rappeler quelques règles :

- La baignade est strictement interdite dans le lac.
- Les barbecues sont interdits sur l'ensemble du Domaine du Tornet.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.



CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

ALERTE CANICULE !

Ça y est, l'été s'est installé et avec lui, le risque de fortes chaleurs. Comme chaque année, le plan canicule et la veille saisonnière sont activés depuis le 1^{er} juin. Afin de rester en bonne santé et de ne prendre aucun risque durant la période estivale, quelques gestes simples sont indispensables :


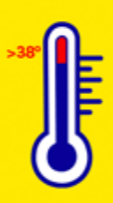




- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, supermarché, musée...).
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Évitez les efforts physiques.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer.

Lors de vos départs en vacances ou de vos différents trajets en voiture :


- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur.
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir.
- Sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition.
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes.
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.
- Ne jamais laisser d'animal enfermé dans un véhicule, même si les vitres sont un peu baissées, y compris pour quelques minutes seulement.

INFORMATION

En période de canicule :
Quels sont les signaux d'alerte ?

 Crampe	 Fièvre > 38°
 Fatigue inhabituelle	 Vertiges ou nausées
 Maux de tête	 Propos incohérents

#CANICULE





UN PROJET PISCINE ?

Vous avez l'intention de mettre une piscine dans votre jardin ? N'oubliez pas les formalités d'urbanisme !

Avant d'entreprendre la construction d'une piscine, vous devez bénéficier d'une autorisation d'urbanisme. Selon la taille de la piscine, selon qu'elle soit enterrée ou non, couverte ou non, vous devez déposer une demande de permis de construire ou de déclaration préalable.

Cette demande doit être déposée auprès du service Urbanisme avec un formulaire type, des plans du terrain avant et après, et un visuel de la future piscine et des aménagements qui vont avec. Votre projet sera instruit au regard des règles d'urbanisme définies dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Quelle autorisation pour quel projet ?

- Une piscine de moins de 10 m² ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme, mais elle doit néanmoins respecter les règles imposées par le PLU.
- Une piscine entre 10 et 100 m² nécessite une déclaration préalable et au-delà de 100 m², il faut un permis de construire. Mais si votre piscine est couverte, il faut un permis de construire dès 10 m² si l'abri fait plus de 1,80 mètre de haut.
- Le délai d'instruction varie de 1 à 2 mois selon les projets.

Un recul obligatoire par rapport aux voisins

Sur la commune, votre piscine doit respecter un recul par rapport aux voies et aux limites de propriété. Elle doit ainsi être à au moins 5 mètres de la route et 3 mètres de votre limite de propriété avec vos voisins. Elle doit également être à au moins 2 mètres de votre maison.

Un raccordement aux réseaux

Quel que soit le système de filtration, votre piscine doit présenter un rejet et une surverse de sécurité. Elle doit être raccordée au réseau d'eaux usées ou au réseau d'eaux pluviales selon les cas. Ces éléments doivent figurer dans la demande d'autorisation d'urbanisme.

Selon votre terrain, votre assainissement, votre projet, etc., d'autres règles viennent compléter celles citées ci-dessus, alors contactez le service Urbanisme assez tôt afin de prendre en compte l'ensemble des règles à respecter.

RAPPEL

Pour rappel, depuis le lundi 24 mai, l'ensemble des services de la Communauté de communes Fier & Usses, notamment l'Urbanisme, a déménagé au nouveau siège social situé au 61 route du stade à Sillingy.

CONTACTS

En cas de questions n'hésitez pas à prendre contact avec le service Urbanisme de la CCFU :

- 04 50 68 87 22
- urbanisme@ccfu.fr
- www.fier-et-usses.fr

UN PEU DE LECTURE...

PARTENARIAT ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES DE LA BALME DE SILLINGY ET DE SILLINGY

Les communes de La Balme et de Sillingy ont la volonté de mener une politique de développement culturel. À ce titre, la bibliothèque est l'un des lieux de vie essentiels que les élus souhaitent développer.

Afin de poursuivre cette démarche d'accès à la culture pour tous, les deux bibliothèques ont travaillé ensemble pour proposer des services complémentaires aux habitants des deux communes. Ainsi, les maires et maires-adjoints délégués à la Culture de La Balme et de Sillingy ont signé en juin une convention de partenariat entre les deux structures.

Mais alors, qu'est-ce que ça vous apporte ?

- Deux fois plus de documents disponibles ! Vous pourrez emprunter les ouvrages des deux bibliothèques, indifféremment, quelle que soit votre commune de rattachement.
- Une seule inscription, deux bibliothèques, et donc des plages horaires plus importantes pour dévorer tous vos ouvrages favoris !
- L'expertise dans un domaine, qui dit mutualisation dit dynamique d'équipe ! L'objectif étant de proposer une programmation enrichie au niveau des actions culturelles et des animations. Mais également d'avoir à votre écoute des interlocuteurs formés et qualifiés pour répondre à tous vos besoins.

Ce service sera actif dès le mois de septembre 2021.

COORDONNÉES

- 1^{er} étage de l'Espace 2000, rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy
- 04 50 77 06 38
- bibli@labalmedesillingy.fr



HORAIRES

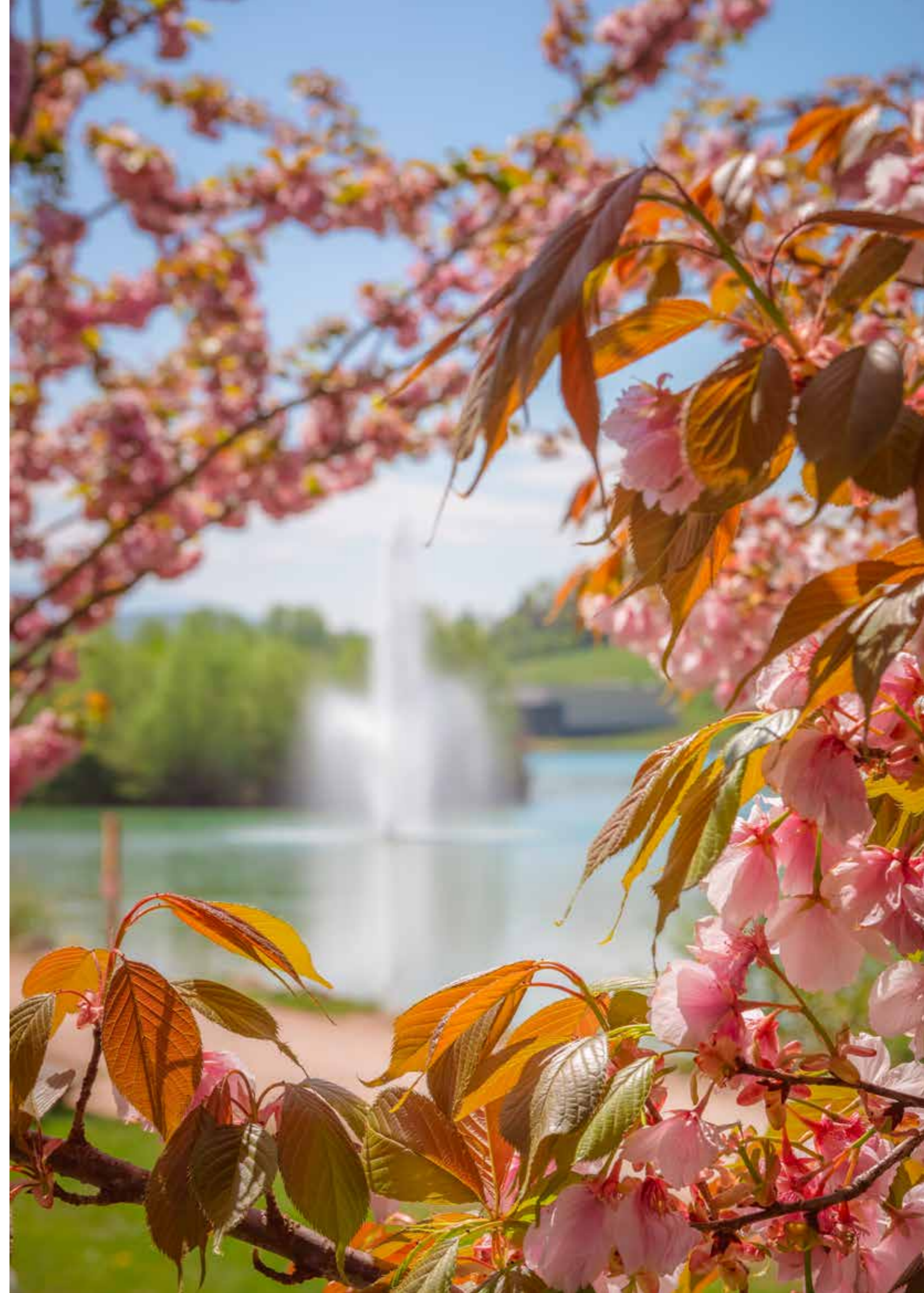
Jusqu'au samedi 28 août inclus, la bibliothèque de la commune est en horaires d'été :

- Mercredi : 09h30 – 12h00
- Vendredi : 09h30 – 12h00
- Samedi : 09h30 – 12h00

La bibliothèque sera fermée du mardi 3 août au samedi 21 août inclus.

Le reste de l'année, la bibliothèque vous accueille sur les horaires suivants :

- Mardi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 09h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00
- Vendredi : 15h00 - 18h00
- Samedi : 09h30 - 12h00



Citoyenneté



LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION



Les transports

Gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...



Les lycées

Construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.



La formation professionnelle

Insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...



L'aménagement du territoire et l'environnement

Gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air...



Le développement économique

Animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.



La gestion des programmes européens

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT



L'action sanitaire et sociale

Revenu de solidarité active, RSA, allocation personnalisée d'autonomie, APA, gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI, aide aux personnes handicapées...



La gestion des routes et des déplacements

Entretien, gestion et construction des routes départementales, aménagement d'aires de co-voiturage, modes de déplacements doux.



Les collèges

Construction, entretien, personnel technique et équipement.



La culture

Valorisation et sauvegarde du patrimoine, archives et musées départementaux...



L'aménagement durable du territoire

Équipement rural, gestion de l'eau, remembrement et aménagement foncier, développement touristique...



La sécurité incendie

Gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Les élections régionales et départementales se sont tenues les 20 et 27 juin.

Les élections départementales

Les chiffres pour notre commune :

3 636 personnes inscrites sur les listes électorales

Premier tour : 1 059 votes 29.12 % de participation	Second tour : 1 147 votes 31.54 % de participation
--	---

Les résultats finaux pour notre commune :

En tête : F. DAVIET et V. GONZO-MASSOL 531 voix soit 50.57 %
Battus : M. LAFARIE et E. LANG 519 voix soit 49.43 %

Les résultats finaux pour Annecy Canton 1 :

En tête : F. DAVIET et V. GONZO-MASSOL 53.52 % des voix
Battus : M. LAFARIE et E. LANG 46.48 % des voix

Les élections régionales

Les chiffres pour notre commune :

Premier tour : 1 054 votes 27.74 % de participation	Second tour : 1 120 votes 30.80 % de participation
--	---

Les résultats finaux pour notre commune :

En tête : L. WAUQUIEZ 624 voix soit 57.46 %
Battus : F. GREBERT et A. KOTARAC 332 et 130 voix soit 30,57 % et 11,97 %

Les résultats finaux pour la région :

En tête : L. WAUQUIEZ 48.56 % des voix
Battus : F. GREBERT et A. KOTARAC, 41,73 % et 9,71 % des voix.

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Depuis 1973, le canton de Genève reverse une partie de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Ces fonds sont versés annuellement. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Cette rétrocession a pour but de compenser le manque à gagner des communes françaises qui supportent les charges de résidence (scolarité, santé, culture...) des frontaliers sans rien toucher en retour.

Les communes réinvestissent cette somme dans les équipements publics, tels que les écoles, les gymnases et stades, l'école de musique ou les services municipaux. Il est donc important pour elles de connaître le nombre de travailleurs frontaliers et de résidents suisses et doubles nationaux qui habitent sur leur territoire : cela contribue à vous offrir une grande qualité de service dans les équipements pour tous les habitants. Afin que la commune puisse percevoir la Compensation Financière Genevoise nous invitons les personnes de nationalité suisse ou franco-suisse domiciliées à La Balme et travaillant dans le canton de Genève à se présenter en mairie avec une pièce d'identité et leur carte de travail.

Si vous être Français et muni d'un permis G, il est inutile de vous faire recenser. Cette déclaration n'a pas de rapport avec les déclarations fiscales.

ÉQUIPE MUNICIPALE

En raison de ses obligations professionnelles Michel PASSETEMPS a souhaité démissionner de son poste de 1^{er} maire adjoint, sa démission est effective depuis le 16 juin. Il reste cependant membre du conseil municipal et 7^e vice-président à la Communauté de communes Fier et Usses.

Stéphane RIALLAND a pris ses fonctions au poste de 1^{er} maire adjoint, délégué à l'Urbanisme, à la Vie économique et à l'Aménagement du territoire suite à son élection au sein du conseil municipal du 5 juillet.



Michel PASSETEMPS



Stéphane RIALLAND

Objectif zéro déchet



LE MEILLEUR DÉCHET C'EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Les bio-déchets représentent 27 % de nos poubelles et finissent aujourd'hui à l'incinérateur alors qu'ils pourraient être transformés en engrais 100 % naturel dans nos jardins. Pour réduire au quotidien nos poubelles, préserver la qualité de notre environnement et améliorer la qualité de nos sols : compostons !

La Communauté de communes Fier et Usse vous accompagne depuis de nombreuses années sur le compostage individuel : matinées et ateliers compostage au printemps, vente de composteurs individuels, action de sensibilisation des plus jeunes, formation des adultes...

COMPOSTEZ MÊME EN IMMEUBLE

Depuis le début de cette année, la CCFU souhaite aller plus loin en développant une solution de compostage collectif et partagé en pied d'immeuble.

L'objectif de ce projet est de proposer une alternative locale de valorisation des biodéchets produits par les ménages en logements collectifs, mais également de créer du lien entre résidents d'une même copropriété.

Cette démarche se traduit par l'installation de composteurs partagés dans les espaces verts de la copropriété, l'accompagnement et la formation des résidents de logements collectifs par la CCFU.

Deux sites pilotes ont été installés ce printemps sur les communes de Lovagny et Sillingy.

À noter également ; un espace ludique et pédagogique, gratuit et en libre accès, détaillant le fonctionnement du compostage, a été créé ce printemps par la CCFU au lac de la Balme de Sillingy, dans le Parc Jardins de Haute-Savoie.

LES NOUVELLES PLATEFORMES EN SERVICE ET CELLES EN PROJET...

Deux plateformes de déchets pour les ordures ménagères ainsi que pour le tri sont à votre disposition dans la commune :

- Une route de la Plaine.
- Une route de Dalmaz.

De plus, et afin de faciliter l'accès à ces plateformes à l'ensemble de la population, deux nouvelles zones de conteneurs vont être créées à La Balme. Elles serviront pour les ordures ménagères ainsi que pour le tri :

- Une rue des Épervières.
- Une au niveau du cimetière.



INFORMATIONS

Si vous habitez en immeuble et que vous souhaitez composter, contactez le service Déchets de la Communauté de communes qui vous indiquera les démarches à suivre.

Contacts :

- 04 50 77 71 17
- environnement@ccfu.fr



L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Remerciements

Nous remercions nos électeurs (près de la moitié des électeurs de La Balme et sans doute davantage si le scrutin s'était déroulé dans des conditions normales) qui nous ont constamment apporté leur soutien.

Jugement élections

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF (TA) DE GRENOBLE DESAVOUÉ PAR UN CONSEIL D'ÉTAT (CE) QUI NE VOULAIT PAS CRÉER UN PRÉCÉDENT !

Le CE a réformé le jugement du TA de Grenoble du 15 septembre 2020 en revenant sur l'annulation des élections municipales qu'il avait prononcée en raison de la pandémie ayant si durement frappé notre commune. Nous ne pouvons que déplorer cette divergence reflétant une certaine imprévisibilité des décisions de justice qui participe à la perte de confiance dans nos institutions.

La justice est souvent incompréhensible.

DES ELECTIONS RÉGULIÈRES NON BIAISÉES PAR UNE SITUATION DE CLUSTER N'AURONT DONC PAS LIEU !

Nous continuerons à défendre les intérêts de tous les habitants de la commune face à une mairesse peu coopérative.

Une gestion dispendieuse et hasardeuse

Nous persistons à dénoncer une gestion onéreuse qui vise à dépenser en frais de fonctionnement les excédents accumulés pour investir sous les précédents mandats et dont les élus majoritaires sont fiers.

- recrutement massif qui augmente les frais de personnel d'au moins 200 000 € chaque année
- RECOURS SYSTEMATIQUE à des bureaux d'étude très coûteux pour plus de 100 000 €
- absence totale régulière des élus de l'équipe Mugnier aux réunions des commissions de la CCFU
- clientélisme avec le classement rapide en zone constructible de terrains appartenant à des affidés ou la décision précipitée de réaliser certaines installations sportives.

Chasse aux socières

Dans le même temps, il ne fait pas bon être investi dans les associations qui déplaisent :

- menace sur le parc des jardins
- projet d'extension de la crèche sur Sillingy au lieu de la Balme

Vaudeville en centre ville

Après que madame le maire a signé elle-même le permis de construire Cœur de Balme et après qu'elle a affirmé haut et fort que le projet devait être repensé, la montagne a accouché d'une souris.

La méconnaissance des lois du duo, maire et adjoint à l'urbanisme, le non-respect de la parole donnée, ont obligé le promoteur à annuler les ventes et à rembourser les acheteurs.

Ces blocages ont retardé de deux ans le projet et surtout l'installation de nouveaux résidents, commerces et services.

Il aurait également causé une victime collatérale en la personne du 1^{er} adjoint démissionnaire ou viré.

Manque d'anticipation certain

La nouvelle municipalité semble éprouver une certaine difficulté dans la coordination de son action en omettant de réaliser deux giratoires pourtant vitaux.

Le premier pour desservir le nouveau supermarché Leclerc qui bloque la construction.

Le second giratoire demandée par le département, nécessaire à la gestion sécuritaire de la circulation créée par la construction de la résidence « Villa Elléa » route de Choisy.

REJOIGNEZ Vivre et Agir à la Balme sur Facebook.

L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

RAISON D'ÊTRE D'UNE COMMUNE

Sécurité de tous, petite enfance, écoles primaires, action sociale au profit de chacun, du plus jeune au plus âgé, déplacements et stationnement au sein de la commune, propreté...

Une commune comme La Balme de Sillingy a de nombreuses compétences lui permettant d'être au plus proche de chacun.

Dans toutes ces prérogatives, les élus que nous sommes peuvent compter sur les services municipaux, composés de femmes et d'hommes ne ménageant pas leur peine à nos côtés pour assurer la qualité d'un service public communal en perpétuelle évolution et devant s'adapter à toute situation prévisible ou imprévisible ainsi qu'aux besoins de notre population.

Sécurité

Pour remplir nos objectifs et engagements, nous avons fait le choix :

- De renforcer notre police municipale. Deux policiers municipaux ont ainsi intégré l'équipe qui sera prochainement dotée d'un radar permettant d'effectuer des contrôles de vitesse.
- De développer la vidéo-protection qui est en phase de finalisation et va devenir opérationnelle.
- De préserver l'espace public. C'est ainsi la deuxième année que nous employons deux référents « espace public » qui chaque week-end de juillet à août sont présents sur le domaine du lac et le centre de La Balme afin de veiller à la propreté des sites, de rappeler des règles de vie en société.

Mobilité

En lien étroit avec la Communauté de communes Fier et Ussets, nous sommes en train de définir notre feuille de route.

Mobilité douce, accès partagés vélo, piéton, transports publics alternatifs entre les hameaux et le chef-lieu... autant de projets en cours de réflexion.

Il s'agit d'un chantier indispensable et prégnant de la vie quotidienne des citoyens.

Ces mesures seront indispensables pour résoudre les difficultés d'aujourd'hui.

Petite enfance et jeunesse

Notre commune est jeune : de jeunes couples s'y installent et y font grandir leurs enfants. Nous nous devons de rendre nos espaces attractifs, ludiques et culturels. Les écoles doivent être des lieux où les enfants se sentent en sécurité et où ils prennent plaisir à venir. Les enfants et les adolescents doivent pouvoir se retrouver dans des lieux adaptés à leur âge. L'aménagement du centre bourg ainsi que celui du domaine du lac prendra en compte les besoins de nos jeunes. La Balme de Sillingy doit continuer à être une ville où il fait bon vivre et non pas devenir une cité dortoir.

Action sociale

Notre commune se développe et devient de plus en plus attractive. Cependant il ne faut pas oublier nos concitoyens les plus fragiles et les plus précaires. Avec nos moyens, nous tentons de répondre le plus humainement possible à leurs problèmes quotidiens. C'est l'occasion, par ces quelques mots, de rendre hommage à ceux qui sont en première ligne et qui, avec dévouement, accompagnent les plus fragilisés : bien sûr le service du CCAS avec l'embauche d'une agent à cinquante pour cent pour la Balme de Sillingy partagée avec Sillingy, mais aussi les associations, les travailleurs sociaux, les bénévoles, les volontaires qui œuvrent au quotidien.

La commune se positionne sur tous les fronts, se mobilise pour et avec les citoyens pour préparer l'avenir. C'est ensemble que nous avancerons.



Infos pratiques et coordonnées

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour rappel, la mairie de La Balme de Sillingy n'est pas équipée pour établir vos passeports ou vos cartes d'identité. Vous pouvez cependant récupérer à l'accueil de la mairie un formulaire de demande ainsi que la liste des pièces à fournir. Vous pouvez également remplir une demande en ligne (passeport et/ou carte d'identité sur le site servicepublic.fr) puis contacter une des mairies suivantes pour prendre un rendez-vous : Épagny Metz-Tessy, Frangy, Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier ou Seynod.

DÉMARCHES À SUIVRE POUR FAIRE SA CARTE GRISE

Obtenir son certificat d'immatriculation nécessite d'effectuer la demande en ligne et de joindre au dossier les pièces justificatives demandées. Cette démarche est simple et rapide et s'effectue entièrement en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Lors de votre demande de carte grise sur le site de l'ANTS, vous devez fournir un certain nombre de documents : attestation d'assurance du véhicule, permis de conduire du demandeur adapté à la conduite du véhicule, justificatif d'identité, et justificatif de domicile. D'autres documents seront demandés selon le type de véhicule qui doit être immatriculé (voiture, moto, camion, remorque, caravane...) et selon son état (acquis neuf ou d'occasion).

RESTEZ CONNECTÉS

Pour rester connectés et ne rien rater sur la commune, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet www.labalmedesillingy.fr et suivez nous sur Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy !

DÉCLARATION DES CHIENS DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE

Si vous êtes détenteur ou propriétaire d'un chien de 1^{ère} catégorie, vous devez obligatoirement le déclarer en mairie. Les chiens de 1^{ère} catégorie ne sont pas des chiens de race mais issus de croisements. Ce sont les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'Agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire Terrier ou American Staffordshire Terrier (chiens dits pitbulls),
- Mastiff (chiens dits boerbulls),
- Tosa.

Il sera nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la Police pluricommunale pour effectuer la démarche et de présenter les pièces justificatives suivantes :

- Un certificat de stérilisation établi par un vétérinaire.
- La carte de tatouage identifiant l'animal.
- Un certificat de vaccination antirabique en cours de validité.
- Une attestation de responsabilité civile.



COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - ÉTAT CIVIL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Contact : 04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr
 Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy
 Adresse : 13 Route de Choisy
 74 330 LA BALME DE SILLINGY

SOCIAL - LOGEMENT

Mardi de 9h à 12h30 et vendredi de 13h30 à 17h00

Contact : 04 80 73 00 23
mairie.ccas@labalmedesillingy.fr
 Adresse : Maison des services – 4 rue Colle Umberto
 74 330 LA BALME DE SILLINGY

SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
 Mercredi, vendredi de 8h30 à 12h 00

Contact : 04 50 68 07 07
service.scolaire@labalmedesillingy.fr
 Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
 74 330 LA BALME DE SILLINGY

JEUNESSE

En période scolaire :
 Mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h30
 Mercredi de 9h00 à 11h00 et de 13h30 à 18h00
 Samedi de 9h00 à 12h00
 En périodes de vacances scolaires :
 Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Contact : 04 50 77 06 34
espace2000@labalmedesillingy.fr
 Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
 74 330 LA BALME DE SILLINGY

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h30
 Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00
 Vendredi : 15h00 - 18h00
 Samedi : 9h30 - 12h00

Contact : 04 50 77 06 38 – bibli@labalmedesillingy.fr
 Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
 74 330 LA BALME DE SILLINGY

COORDONNÉES DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

ACCUEIL DE LA CCFU

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Mercredi : de 8h30 à 12h
 Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 77 70 74
accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com
 Adresse : 61 route du stade
 74330 SILLINGY

URBANISME

Lundi et jeudi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 Mardi et vendredi de 9h à 12h00

Contact : 04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Facturation : 04 50 77 24 04
eau@ccfu.fr
 Service technique - branchement : 04 50 77 15 34
technique@ccfu.fr
 Astreinte pour les urgences (7j/7, 24h/24) :
 06 71 58 41 57

PETITE ENFANCE

Accueil du public :
 Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sur rendez-vous de 17h à 19h)
 Mercredi : de 9h à 12h (sur rendez-vous de 13h30 à 17h)
 Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 63 75 85
ram@ccfu.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Contact : 04 50 77 24 03
transport.scolaire@ccfu.fr

DÉCHETS - ENVIRONNEMENT

Contact : 04 50 77 70 74
environnement@ccfu.fr

FOIRE DE LA BATHIE

Si les conditions sanitaires le permettent, la traditionnelle foire de la Bathie aura lieu cette année ! Comme habituellement elle se déroulera en automne, et plus précisément le

DIMANCHE 24 OCTOBRE.

Venez découvrir des stands d'associations, d'artisans, de commerçants, ou encore de producteurs locaux.

Nous espérons vous retrouver lors de cette journée et nous vous donnerons plus d'informations sur l'organisation et les modalités dans les semaines qui arrivent.

